

RAPPORT SYNTHÈSE

Consultation citoyenne sur
la transition écologique
et l'adaptation aux
changements climatiques

Préparé par : Atelier Urbain

Présenté à : Ville de La Prairie

Date : Février 2024



TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	3
SECTION 1. LA DÉMARCHE	7
Mise en contexte.....	8
Questionnaire.....	9
Portes ouvertes.....	11
SECTION 2. LES RÉSULTATS	12
Transition écologique.....	13
Milieux naturels et paysage.....	18
Habitation et densification.....	21
Constructions durables.....	27
Aménagement des terrains et biodiversité.....	30
Mobilité active et stationnements.....	35
SECTION 3. VOIX JEUNESSE	43
Protection de l'environnement.....	44
Annexes	46

FAITS SAILLANTS

UNE DÉMARCHE EN 2 ÉTAPES

Questionnaire



380

personnes ont
complété le
questionnaire

Portes ouvertes



18

personnes ont
participé



7

jeunes (-18 ans)
ont participé

La démarche de consultation citoyenne s'est déroulée en deux étapes. Un questionnaire en ligne était disponible avant et après l'activité citoyenne organisée sous forme de portes ouvertes. En plus d'être questionnés sur la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques de manière générale, les personnes consultées ont pu s'exprimer sur les engagements possibles de la Ville de La Prairie en lien avec les cinq thématiques suivantes :

1. Milieux naturels et paysage
2. Habitation et densification
3. Constructions durables
4. Aménagement des terrains et biodiversité
5. Mobilité active et stationnement

Les personnes participantes ont ainsi pu exprimer leurs points de vue sur ces sujets cruciaux pour façonner l'avenir de leur ville. Lors des portes ouvertes, une attention particulière a été apportée pour récolter les résultats des jeunes de façon distincte.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Importance de l'action de la Ville

En moyenne, les personnes ayant répondu considèrent l'action de la Ville pour la transition écologique comme étant importante à très importante.

Protection des milieux naturels et des paysages

Pour les personnes consultées, le thème de la transition écologique le plus important est sans contredit la protection des milieux naturels et des paysages.

MILIEUX NATURELS ET PAYSAGE

Initiatives pour une meilleure protection des milieux naturels

Parmi les options possibles, les initiatives visant la protection des boisés existants semblent être prioritaires pour les personnes consultées. Les personnes ayant pris part aux portes ouvertes ont mis de l'avant l'importance de limiter l'étalement urbain pour préserver l'équilibre écologique, puis d'accroître les corridors écologiques pour favoriser la connectivité des écosystèmes, notamment le long des ruisseaux agricoles. La consultation d'expert(e)s apparaît essentiel pour orienter ces initiatives.

Augmentation du couvert végétal

Selon les personnes consultées, les endroits prioritaires pour inciter à l'augmentation du couvert végétal seraient dans les grands secteurs à (re)développer et sur les terrains commerciaux, institutionnels et industriels lors d'une nouvelle construction.

HABITATION ET DENSIFICATION

Ajout de logements dans les quartiers existants

Dans les quartiers existants, l'ajout d'un logement intergénérationnel connecté au bâtiment principal est l'option la plus acceptable pour les personnes consultées. Toutefois, l'ajout d'un logement additionnel à une résidence unifamiliale sans trop d'impact à l'apparence du bâtiment est également favorisée. La conversion de résidences en duplex ou triplex est également perçue positivement.

Développement des nouveaux quartiers

Parmi les bonnes pratiques à mettre en place lors du développement de nouveaux quartiers, la création d'un abondant couvert végétal apparaît comme étant le plus important pour les personnes consultées, mais également les aménagements favorisant la mobilité active, une gestion de l'eau responsable et la création de corridors écologiques. Les nouveaux développements devraient permettre de créer des milieux de vie complets, diversifiés et animés.

Logements abordables

La création de logements abordables apparaît comme importante pour la plupart des personnes consultées, selon une panoplie d'outils qui pourraient être mis en place par la Ville, notamment le soutien aux projets favorisant le maintien de l'abordabilité, l'imposition aux promoteurs d'un pourcentage de logements abordables (ou d'une compensation financière) au sein de leurs projets, ou même l'acquisition de terrains ou d'immeubles pour les dédier au logement abordable et social.

CONSTRUCTIONS DURABLES

Constructions existantes

Les personnes consultées ont soumis plusieurs suggestions visant à promouvoir le développement écologique des bâtiments dans les quartiers existants : accompagnement spécialisé, subventions et soutien financier, mise en place d'une taxe verte, promotion pour l'utilisation de matériaux durables.

Nouvelles constructions

Les personnes consultées ont formulé des suggestions en vue d'incorporer des pratiques écologiques aux nouvelles constructions : utilisation de la géothermie pour le chauffage et la climatisation, inclusion de toits verts ou blancs, constructions passives, isolation performante, utilisation de matériaux durables ou gestion des eaux pluviales. Des incitatifs devraient être mis en place pour favoriser les bonnes pratiques.

AMENAGEMENT DES TERRAINS ET BIODIVERSITÉ

Aménagement des terrains privés

Les personnes consultées approuvent généralement les initiatives privées comme l'installation de ruches en milieu urbain, les potagers en façade des maisons, et la restauration écologique des terrains résidentiels. Toutefois, certaines conditions ont été soulevées. Une mesure qui se démarque dans le questionnaire est l'idée d'avoir de la culture en serre sur les terrains industriels, y compris sur les toits des bâtiments.

Aménagement des terrains municipaux

Pour les terrains municipaux, l'ensemble des mesures proposées sont appréciées par les personnes consultées : plantation de microforêts, gestion écologique des eaux de pluie, jardins communautaires, îlots de biodiversité, etc.

MOBILITÉ ACTIVE ET STATIONNEMENT

Aménagement de stationnements durables

Selon les personnes consultées, l'aménagement de stationnements durables vient principalement avec du verdissement (pourcentage de couvert végétal exigé ou obligation de préserver des espaces verts).

Sécurité des déplacements actifs

En matière de sécurité des déplacements actifs, il est important de souligner que 70 % des personnes ayant répondu au questionnaire ne se sentent pas en sécurité en marchant ou en faisant du vélo à certains endroits à La Prairie, notamment sur le chemin Saint-Jean et le boulevard Taschereau. Afin d'améliorer rendre plus sécuritaires les déplacements actifs, il est proposé d'augmenter le nombre de voies piétonnes et cyclables protégées, et d'en déneiger et entretenir un plus grand nombre en hiver.

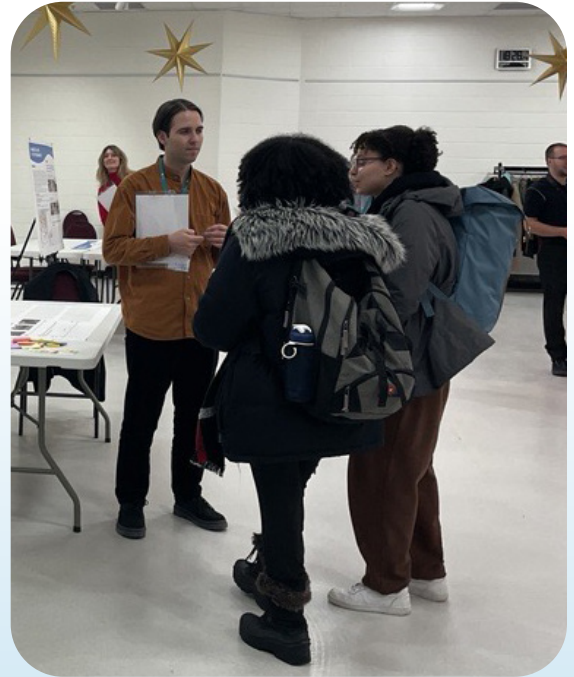
VOIX JEUNESSE

Lors de la soirée portes ouvertes, les votes et idées des jeunes ont été compilés de façon distincte. Ci-dessous, les options qui ont été le plus sélectionnées en fonction des thématiques :

- **Bonnes pratiques d'habitation et de densification à prioriser** : Milieux de vie complets incluant différents usages
- **Mesures citoyennes à mettre en place lors de la rénovation ou la construction de bâtiment afin qu'il soit plus écologique** : Énergie durable (solaire, éolienne)
- **Meilleure façon d'améliorer et de protéger l'environnement autour de chez soi** : Planter des arbres

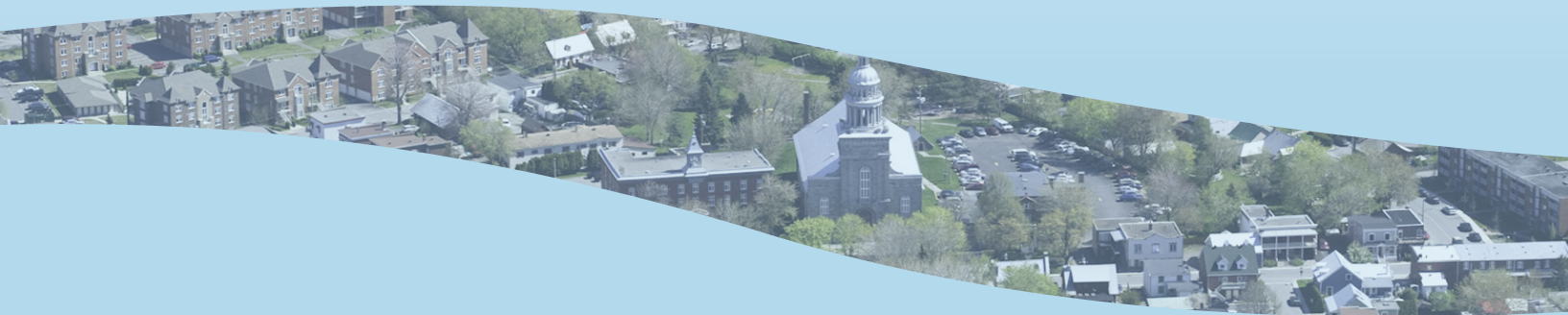


Photos prises lors des portes ouvertes



SECTION 1. LA DÉMARCHE

- Mise en contexte
- Questionnaire
- Portes ouvertes



MISE EN CONTEXTE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URBANISME

La transition écologique est une transformation du système socio-économique visant à mettre en place un modèle de développement résilient et durable. Elle permet de repenser nos manières de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble afin de respecter les limites de notre planète.

Les municipalités, tout comme la Ville de La Prairie, peuvent jouer un rôle dans cette transformation, notamment grâce à leur réglementation. Elles peuvent agir en simultané sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques.

DÉMARCHE DE CONSULTATION

La Ville de La Prairie souhaitait consulter la population afin de connaître ses préoccupations et idées en matière de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques pour, ensuite, être en mesure d'adapter la réglementation municipale. Cette modification de la réglementation sera un outil pour rendre la ville de La Prairie plus résiliente.

La firme Atelier Urbain a été mandatée afin d'organiser cette démarche de consultation. Afin de rejoindre le plus de personnes possible, différentes façons de participer ont été prévues. Ainsi, un questionnaire en ligne était disponible avant et après l'activité citoyenne organisée sous forme de portes ouvertes. Les détails de ces deux activités sont présentés dans les pages suivantes.

Les résultats présentés dans la deuxième section ont été analysés en fonction des 5 thématiques retenues en lien avec la transition écologique, soit :

1. Milieux naturels et paysage
2. Habitation et densification
3. Constructions durables
4. Aménagement des terrains et biodiversité
5. Mobilité active et stationnements

Chaque thématique combine les résultats du questionnaire avec ceux récoltés lors des portes ouvertes.



QUESTIONNAIRE

EN RÉSUMÉ

Date

20 novembre au
10 décembre 2023

Lieu

En ligne sur la
plateforme Porte-Voix

Objectifs

- Sonder la population sur la transition écologique et l'adaptation de la Ville de La Prairie aux changements climatiques.
- Permettre une participation rapide comme alternative à l'activité portes ouvertes.

Déroulement

Le questionnaire en ligne a été élaboré en collaboration avec l'Atelier urbain et l'équipe de la Ville de La Prairie afin de sonder les citoyen(ne)s sur la transition écologique et l'urbanisme. Cette étape de la démarche visait à atteindre un public aussi large que possible, permettant ainsi de recueillir des informations avant les activités en personne prévues aux portes ouvertes. Conçu de manière complémentaire, le questionnaire offrait une opportunité étendue à la population de s'exprimer et de participer activement à la démarche.

Analyse

Les résultats sont présentés dans la section des résultats du rapport (section 2). Ils ont été analysés en complément des résultats obtenus lors des portes ouvertes. Le profil sociodémographique des personnes ayant répondu est présenté à la page suivante.



19
questions



906
personnes ont
répondu au
questionnaire

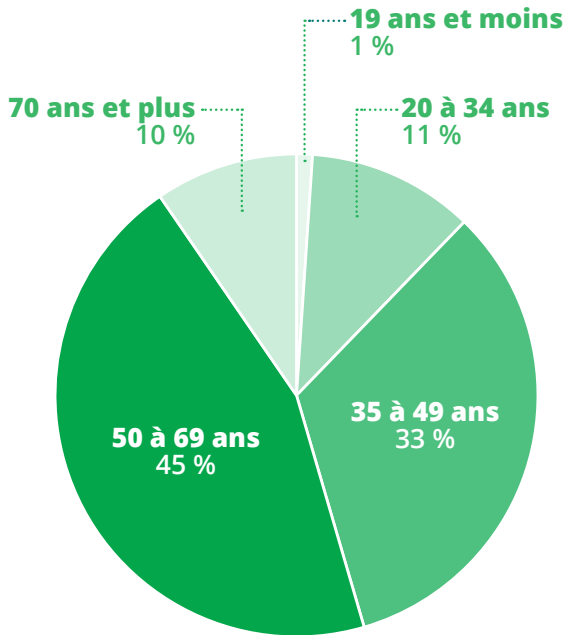


380
personnes ont
complété le
questionnaire

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

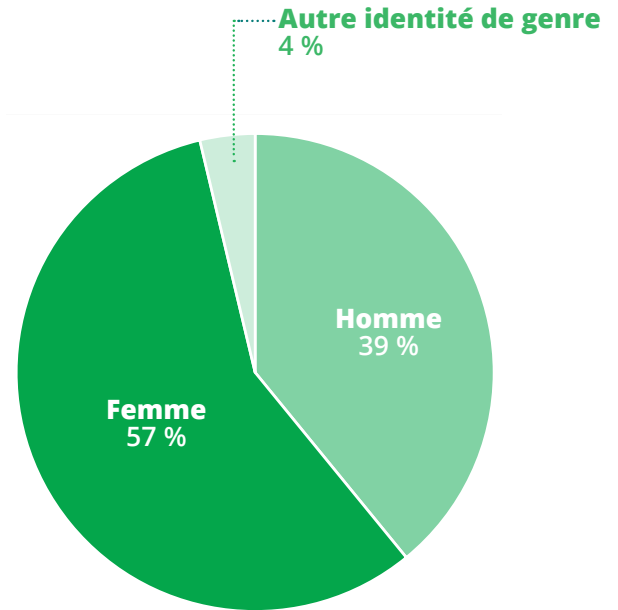
Répartition des groupes d'âge

Personnes ayant répondu : 376



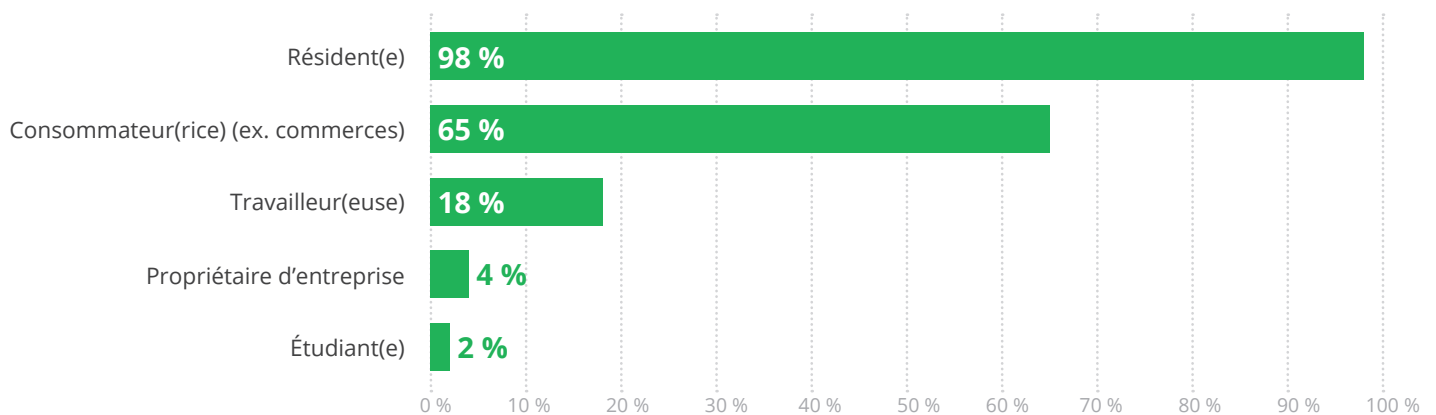
Répartition des identités de genre

Personnes ayant répondu : 368



Répartition du type de personnes ayant répondu

Personnes ayant répondu : 384



PORTES OUVERTES

EN RÉSUMÉ

Date

6 décembre 2023
17 h à 21 h

Lieu

Centre multifonctionnel Guy-Dupré
500, rue Saint-Laurent

Objectifs

- Sonder la population sur la transition écologique et l'adaptation de la Ville de La Prairie face aux changements climatiques.
- Offrir une occasion de participation citoyenne selon une formule dynamique.
- Jauger le niveau de confort et d'acceptabilité sur plusieurs thèmes en lien avec la transition écologique et l'urbanisme.

Déroulement

Les portes ouvertes ont offert à la population une opportunité d'information et de participation à travers un parcours libre, comprenant 5 stations thématiques :

1. Milieux naturels et paysages
2. Habitation et densification
3. Constructions durables
4. Aménagement de terrains et biodiversité
5. Mobilité et stationnements

Chaque station était animée par un membre de l'équipe de la Ville de La Prairie ou de l'Atelier Urbain, accompagnée de panneaux interactifs fournissant des informations détaillées et des questions incitant à la participation et aux échanges. Les discussions avaient pour objectif de récolter des préoccupations, souhaits et idées en lien avec les différentes thématiques de la transition écologique dans les quartiers et les milieux de vie de la population.

En complément de ces stations, des affiches ont été disposées pour expliquer les principes de la transition écologique et présenter la démarche de consultation citoyenne. Enfin, une table était réservée à la participation des jeunes, puis leur participation a été compilée de façon distincte aux différentes stations thématiques.

Analyse

Les résultats sont présentés dans la section des résultats du rapport (section 2). Ils ont été analysés en complément des résultats obtenus du questionnaire en ligne. Les résultats des jeunes sont quant à eux présentés de façon distincte.



18
personnes ont
participé



7
jeunes (-18 ans)
ont participé

SECTION 2.

LES RÉSULTATS

- Transition écologique
- Milieux naturels et paysages
- Habitation et densification
- Constructions durables
- Aménagement des terrains et biodiversité
- Mobilité active et stationnements
- Voix jeunesse

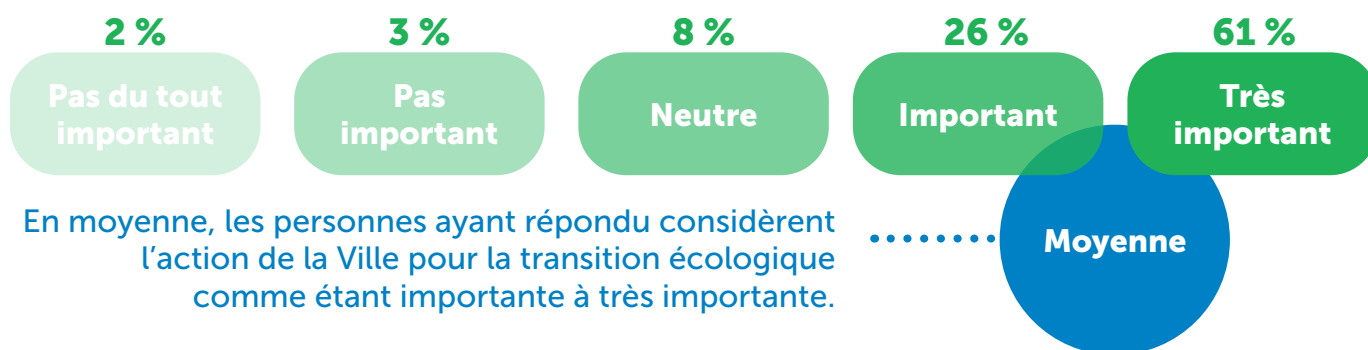


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cette première section rapporte des résultats des portes ouvertes ainsi que du questionnaire en ligne en matière de transition écologique de manière générale et donne un portrait des priorités citoyennes.

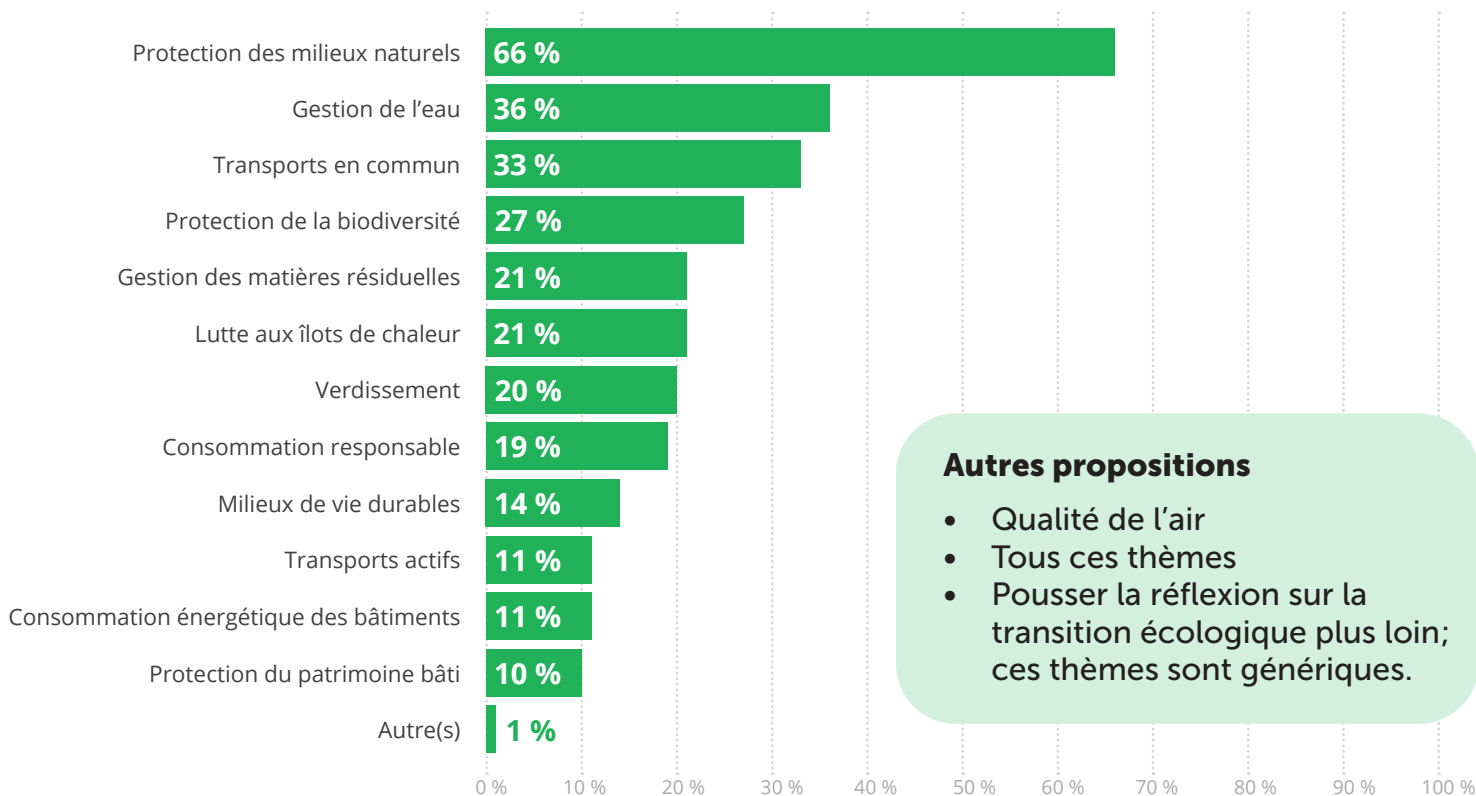
Importance de l'action de la Ville de La Prairie dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 472



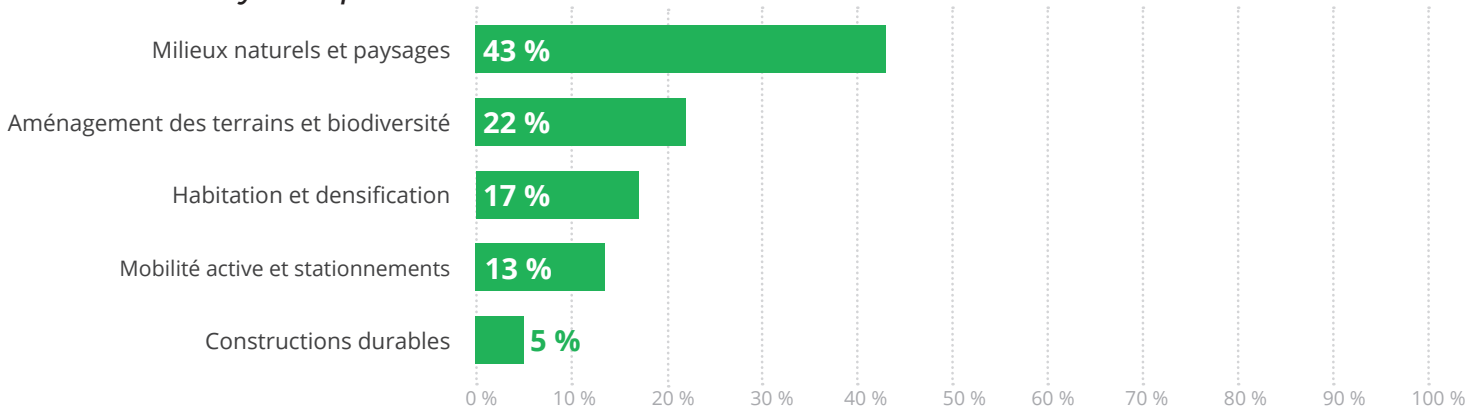
Thèmes de la transition écologique qui importent le plus (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 449 / Jusqu'à 3 choix de réponse possibles



Priorité pour la transition écologique pour la Ville de La Prairie (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 389



Une première action pour la transition écologique

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont énuméré des exemples d'action prioritaire en matière de transition écologique pour la Ville de La Prairie. Il en ressort un fort intérêt pour la préservation de l'environnement, la protection des espaces verts existants, la gestion durable de l'eau, le développement urbain respectueux de l'écologie et l'amélioration des transports en commun.

Stratégies de conservation et d'expansion des milieux naturels et espaces verts

- Préserver, protéger et mettre en valeur les espaces verts et espace naturels existants comme les boisés, les mini-forêts, etc.
- Reboiser, renaturaliser et revégétaliser les espaces non construits avec des milieux naturels ou des espaces verts
- Exiger un nombre minimum d'arbres sur chaque terrain.
- Embellir la ville de verdure.
- Augmenter le nombre de sentiers boisés.
- Encourager la plantation d'arbres et arbustes sur le territoire à grandeur.
- Optimiser l'utilisation des terrains existants.
- Restreindre le déboisement.
- Augmenter la diversité végétale.
- Renforcer les mesures de promotion des espaces verts et de la biodiversité.
- Ne pas dézoner les terrains boisés et agricoles.
- Cesser les permis ou modifications de zonage dans les espaces protégés.
- Définir des zones naturelles protégées à perpétuité.
- Contrôler strictement les nouveaux développements immobiliers pour répondre aux exigences de préservation des milieux naturels.
- Crédit aux citoyen(ne)s utilisant des initiatives vertes.
- Interdire ou limiter les pesticides et herbicides.
- Opter pour des plantes et fleurs indigènes et vivaces.

Protection des berges, rivières et milieux humides

- Protéger les berges et donner accès aux piétons et cyclistes.
- Créer un parc écologique le long de la rivière Saint-Jacques.
- Protéger les milieux humides existants.
- Rendre le bassin accessible à la population.

Amélioration des transports collectifs

- Réfléchir aux déplacements intermunicipaux.
- Collaborer avec EXO pour améliorer, augmenter et optimiser l'offre de service.
- Réfléchir davantage aux déplacements intermunicipaux.
- Faire pression pour améliorer et développer le transport en commun dans une optique de transition écologique, y compris la possibilité d'un train passager et d'un tramway et des autobus électriques.
- Augmenter l'offre de transport en commun et les connexions vers le Réseau express métropolitain (REM).
- Création de lignes directes vers différents endroits stratégiques de Montréal.
- Mettre en place un réseau d'autobus électriques.

Amélioration et sécurisation des parcours pour la mobilité active

- Ajouter des pistes cyclables protégées dans la ville pour sécuriser les déplacements à vélo.
- Réduire les limites de vitesse automobile.
- Pénaliser les voitures bruyantes.
- Limiter le stationnement sur certains côtés de la rue pour améliorer la visibilité des conducteurs d'automobiles et assurer la sécurité des piétons et cyclistes.
- Rendre le chemin Saint-Jean et le boulevard Taschereau plus sécuritaires pour les piétons et cyclistes.
- Favoriser le rétrécissement des voies de circulation et limiter le nombre de stationnements.
- Améliorer les aménagements piétons et vélos.
- Mettre en place des voies réservées pour les cyclistes et des stationnements vélos.
- Introduire des mesures pour réduire l'usage de la voiture.

Gestion durable de l'eau

- Diminuer le gaspillage d'eau et surveiller le respect de la réglementation.
- Renforcer la réglementation entourant la gestion de l'eau.
- Multiplier les milieux perméables aux eaux de pluie.
- Établir un plan de gestion durable des eaux potables et usées.
- Protéger l'eau et les écosystèmes avec une politique d'économie et de gestions de l'eau
- Amélioration de la gestion des eaux de ruissellement lors du pavage des rues et dans la réglementation pour les terrains privés.
- Protéger les plans d'eau existants lors de nouvelles acquisitions de terrains.
- Préserver les capacités sanitaires de la ville.
- Diminuer la quantité d'eau de pluie qui va à l'usine d'épuration.
- Créer des bassins de rétention d'eau ou des plans d'eau dans les nouveaux développements.
- Limiter l'utilisation de l'eau dans les jeux d'eau publics.
- Taxer l'usage de l'eau potable selon l'usage.
- Interdire l'arrosage des pelouses et mettre des compteurs d'eau aux propriétaires de piscines.

Sensibilisation et implication citoyenne

- Impliquer les citoyen(ne)s dans la transition écologique et informer sur les plans et les actions entreprises.
- Aider les citoyen(ne)s à adopter des pratiques éco-responsables comme le compostage.
- Commencer par la conscientisation de la population suivi de propositions concrètes.
- Utiliser la jeune génération pour passer à l'action.
- Fixer des objectifs locaux concrets à court terme.
- Agir et sensibiliser la population à la transition écologique.
- Consulter davantage les citoyen(ne)s et améliorer la communication du plan d'urbanisme.
- Parler davantage de la transition écologique.
- Encourager une culture écologique auprès des citoyen(ne)s.

Constructions et aménagements responsables et durables

- Encourager l'utilisation de pratiques de construction durables et des initiatives vertes pour les nouvelles constructions et les rénovations.
- Permettre les installations de biénergie dans les résidences (solaire ou autre).
- Privilégier les choix éco-énergétiques dans chaque renouvellement d'infrastructures et d'équipements.
- Mieux encadrer les constructions particulières et les nouveaux projets immobiliers pour éviter des problèmes d'infrastructure.
- Construire des bâtiments à faible consommation énergétique et faible émission, et s'assurer que tout nouveau développement soit écologique.
- Limiter le nombre de nouvelles constructions et privilégier les espaces verts.
- Veiller à ce que les projets de revitalisation, comme la carrière, soient éco-responsables avec des espaces verts et la promotion de la biodiversité.
- Faire respecter la réglementation et être plus sévère pour les choix de constructions.
- Limiter les développements excessifs.
- Interdire le chauffage au bois intérieur et extérieur.
- Réduire les îlots de chaleur dans les nouveaux développements.
- Limiter la tonte des gazons et encourager d'autres types d'herbes de recouvrement, en commençant sur les terrains municipaux.
- Gérer le secteur de la carrière et du golf de manière responsable, et veiller à ce que les projets respectent les normes environnementales.
- Éviter les terrains vacants à l'abandon.

Planification urbaine et réglementation

- Mettre en place des règlements pour l'ensemble du territoire, reflétant la transition écologique et favorisant la densification.
- Mettre en place un plan d'urbanisme à jour reflétant la transition écologique.
- Mise à jour de la réglementation avec une vision à long terme (2030 et plus).
- Fixer des objectifs concrets à court terme (4 ans).
- Consulter des expert(e)s pour prendre des décisions éclairées en matière d'écologie.
- Concevoir un règlement délimitant les obligations et balises en matière de construction durable.
- Instaurer un moratoire sur les constructions sur des terrains non développés.

- Mettre en place un règlement confirmant le pourcentage d'espace vert minimum sur un terrain.
- Permettre un zonage moins restrictif, comme le *form-based code* qui est un code de l'urbanisme centré sur la forme urbaine plutôt que sur le zonage conventionnel par usage.
- Être avant-gardiste et flexible dans le zonage pour encourager des projets innovants.
- Collaborer avec des partenaires pour des projets verts.

Densification intelligente et abordable

- Éviter l'étalement urbain et favoriser la densification intelligente.
- Densifier les nouveaux projets et intégrer des services et commerces pour promouvoir les déplacements à pied.
- Favoriser une densification abordable, avec des logements réellement abordables pour différents types de ménages (personne seule, intergénérationnel, famille, etc.).
- Permettre un projet de développement de mini maisons.
- Permettre la construction d'immeubles à logements très denses de 10 étages et plus.
- Encourager la construction de maisons intergénérationnelles.
- Mettre en place des incitatifs pour construction de logements abordables.
- Ne pas limiter les constructions à des condos.

Gestion des déchets et recyclage

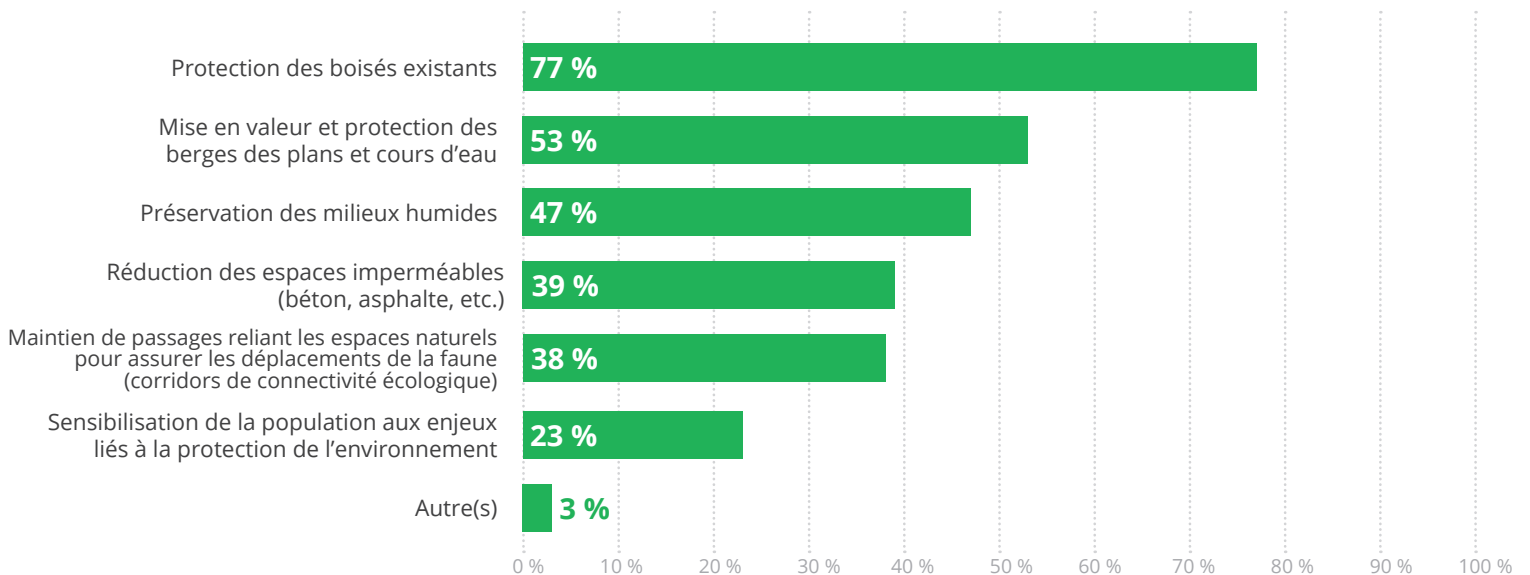
- Éliminer le ramassage du recyclage par camion dans les rues et inciter les citoyen(ne)s à apporter leur recyclage dans des bacs communs installés dans les grands stationnements (ex. aux épicerie).
- Encourager le recyclage et la gestion écologique des déchets.
- Améliorer les services de compostage.

MILIEUX NATURELS ET PAYSAGES

La section suivante rapporte des résultats des portes ouvertes ainsi que du questionnaire en ligne en ce qui concerne les milieux naturels et paysages. Les questions de protection de l'environnement, le couvert végétal ainsi que la connectivité écologique y sont traitées.

Initiatives pour une meilleure protection des milieux naturels (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 435 / Jusqu'à 3 choix de réponse possibles



Autres propositions (questionnaire et portes ouvertes)

- Consulter des experts pour déterminer quelles sont les initiatives à prioriser.
- Limiter les constructions pour préserver l'équilibre écologique.
- Prévoir des corridors écologiques entre les quartiers et les villes pour favoriser la connectivité des écosystèmes.
- Encourager la participation citoyenne au nettoyage des rues et des parcs pour maintenir un environnement propre.
- Établir des zones protégées dédiées à la préservation de la biodiversité.
- Contrôler l'arrosage diurne pendant l'été pour une utilisation efficace de l'eau.
- Imposer l'installation de bacs de récupération d'eau de pluie pour promouvoir la gestion durable des ressources hydriques.
- Développer des habitats fauniques terrestres et aquatiques le long du fleuve, une zone souvent négligée de la ville.
- Promouvoir l'avancement du projet du parc de la rivière Saint-Jacques en tant que réserve faunique, accessible à la population (ajout d'un sentier pédestre écologique).
- Optimiser le territoire par la densification.

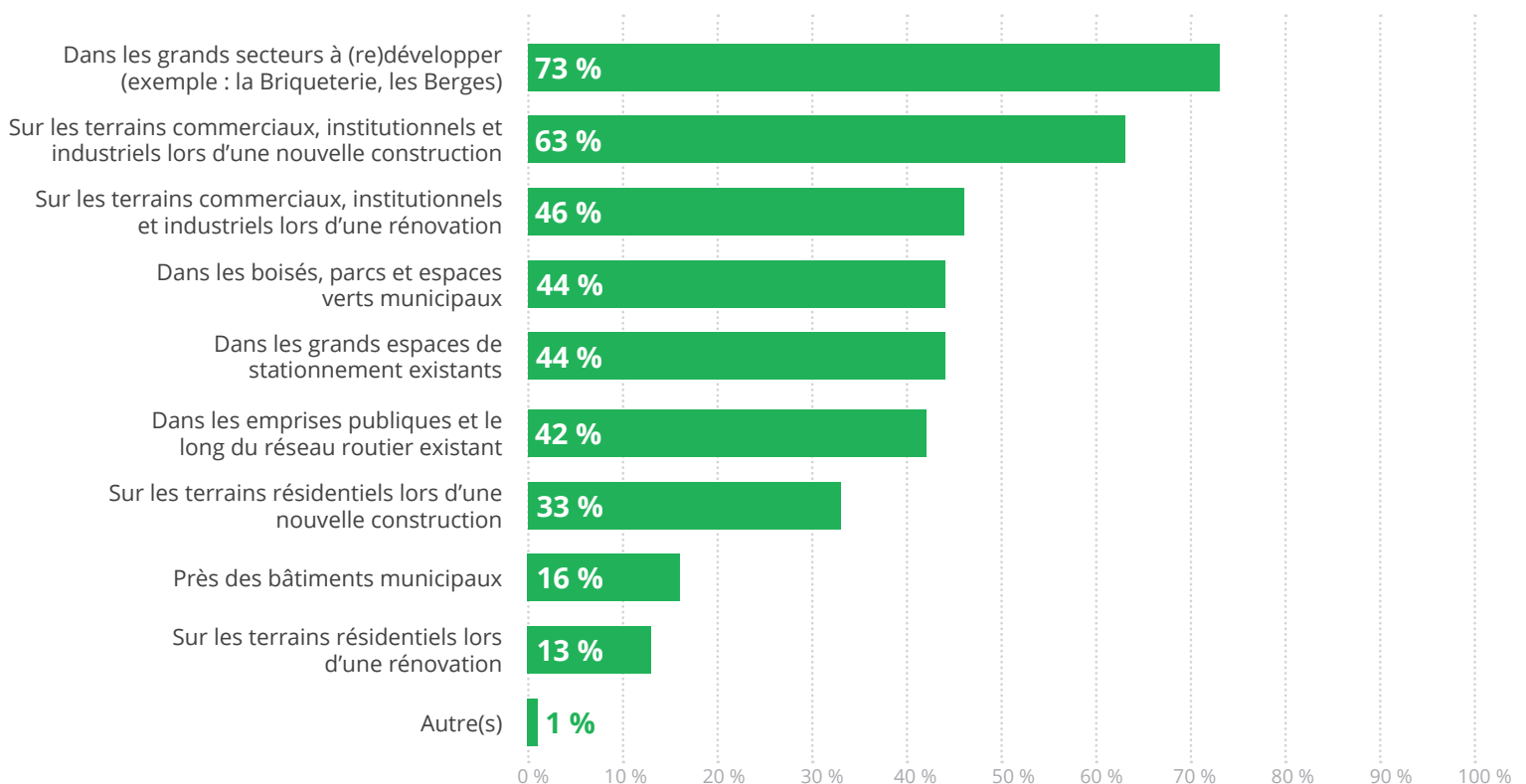
Autres propositions (questionnaire et portes ouvertes) (suite)

- Rendre les boisés plus sécuritaires pour les citoyen(ne)s.
- Créer de nouveaux milieux verts et conserver les terrains boisés.
- Protéger les golfs existants et éviter de les détruire.
- Axer les efforts sur le recyclage, en encourageant les entreprises de recyclage locales.
- Redonner l'accès au fleuve à la population.
- Retirer l'autoroute 132 qui pollue l'environnement.

Secteurs clés pour accroître et protéger le couvert végétal à La Prairie

(questionnaire)

Personnes ayant répondu : 425 / Aucune limite de réponse



Autres propositions (questionnaire)

- En bordure des axes autoroutiers pour offrir une purification de l'air, une réduction du bruit et des vents.
- Secteur de la Bataille.
- Création d'un espace de baignade au bord du fleuve.

Amélioration de la connectivité écologique en milieu urbain (portes ouvertes)

Lors des portes ouvertes, une proposition a été évoquée pour améliorer la connectivité écologique en milieu urbain en exploitant les bordures de ruisseaux agricoles pour établir des interconnexions essentielles. Ce concept s'inscrit dans un programme existant dédié au reboisement des rives, visant à renforcer la présence végétale le long des cours d'eau.

Amélioration des mesures de protection de la rainette faux-grillon de l'Ouest (portes ouvertes)

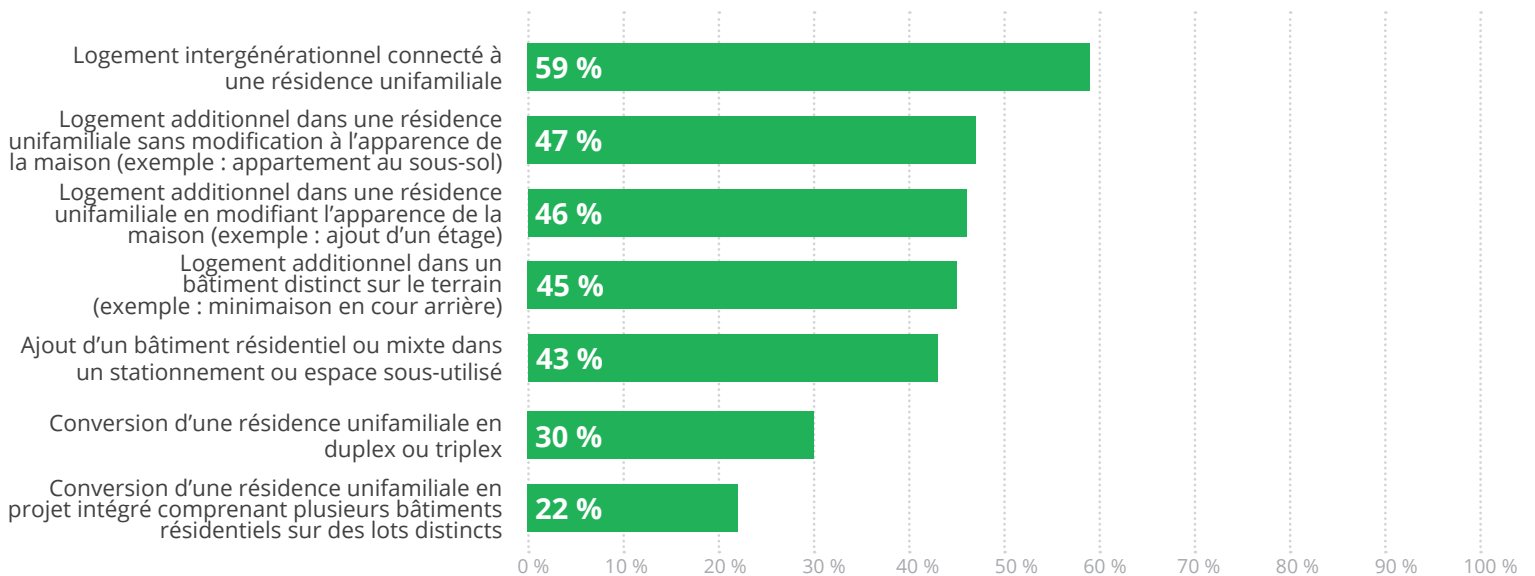
Une proposition vise à poursuivre la diffusion de l'information au sujet de la rainette faux-grillon de l'Ouest pour sensibiliser davantage la population.

HABITATION ET DENSIFICATION

La section suivante rapporte des résultats des portes ouvertes ainsi que du questionnaire en ligne en ce qui concerne l'habitation et la densification dans les quartiers existants, les nouveaux quartiers et développements, ainsi que les grands sites. Plusieurs bonnes pratiques de densification sont abordées.

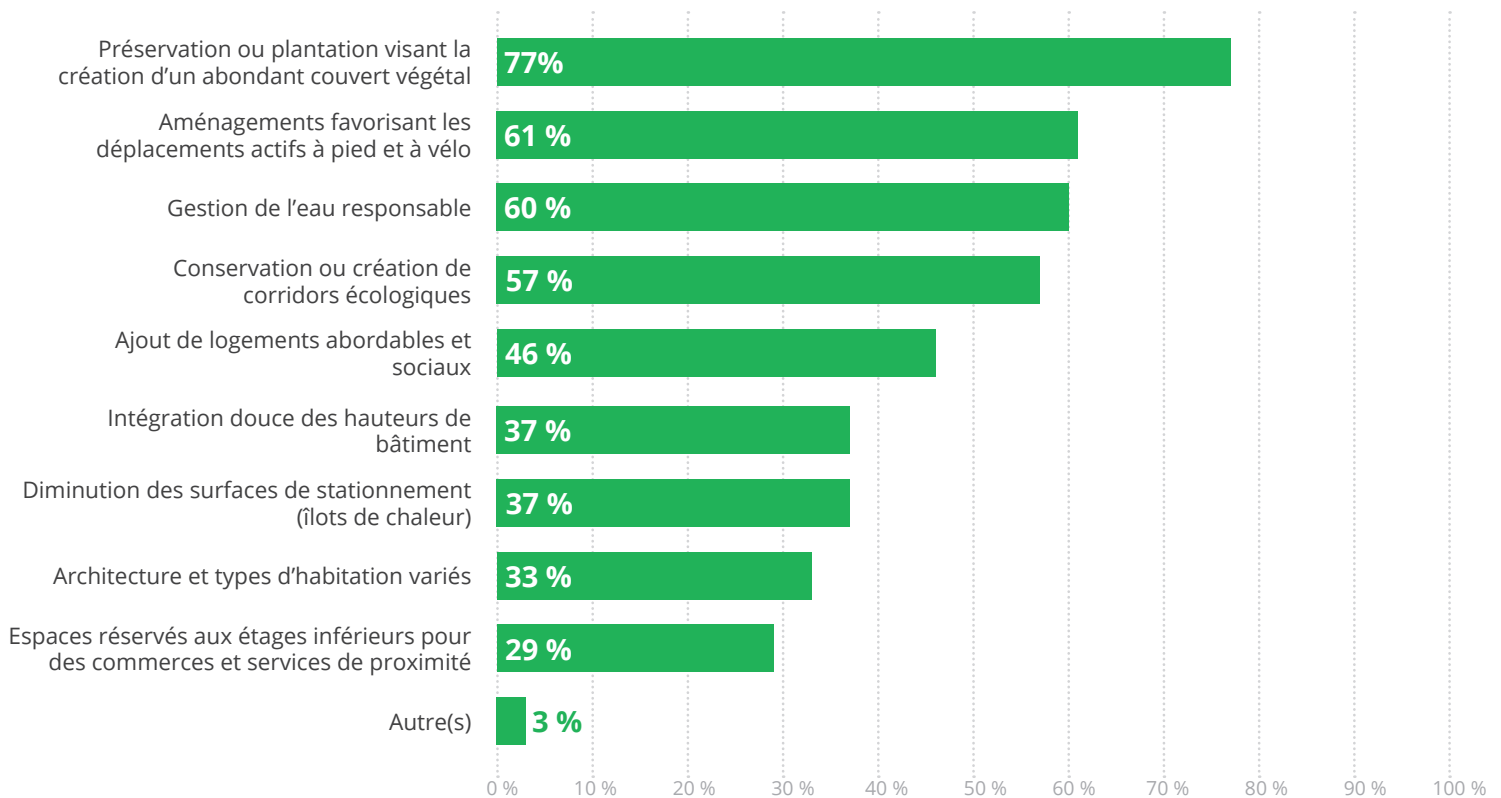
Types de construction à prioriser pour accroître le nombre de logements dans les quartiers existants (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 417 / Aucune limite de réponse



Bonnes pratiques à mettre en place lors du développement de nouveaux quartiers (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 409 / Aucune limite de réponse



Autres propositions (questionnaire)

- Exiger des revêtements perméables et alternatifs à l'asphalte pour les stationnements résidentiels privés et publics.
- Prévoir des zones pour les écoles, des jardins communautaires et collectifs, ainsi que les piscines publiques.
- Protéger et préserver le couvert végétal, particulièrement de la végétation mature, sans mettre les efforts seulement sur la plantation de nouveaux végétaux.
- Préserver le caractère résidentiel dans les zones résidentielles et respecter la préférence et le droit à des résidences unifamiliales.
- Verdir les cours d'école en les transformant en parc-école.
- Veiller à la qualité de l'air en interdisant les foyers extérieurs.
- Prévoir une gestion de la circulation automobile dans la planification urbaine.
- Prévoir un service de transport en commun efficace et fréquent pour limiter l'usage de la voiture.
- Enterrer les câbles électriques.
- Réserver les espaces commerciaux à des petites ou moyennes entreprises et à des entreprises écoresponsables.
- Éviter la densification dans certains secteurs. L'ajout d'une centaine de portes dans le secteur du Golf et de la carrière aura des impacts significatifs.

Bonnes pratiques d'habitation et de densification à prioriser (portes ouvertes)

Les personnes participantes ont pu choisir jusqu'à 3 bonnes pratiques. Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

Animation du domaine public



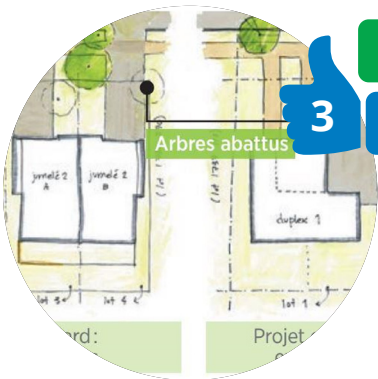
Aménagements paysagers participant à l'architecture et au milieu de vie



Gestion responsable de l'eau



Implantation respectueuse des arbres matures et maximisant les surfaces végétalisées



Milieus de vie complets incluant différents usages



Diversité des typologies et des formes construites



Diversification des logements pour tous les types de ménages et inclusion de logement social



Diminution de l'impact du stationnement sur le milieu



Intégration douce des hauteurs



Niveaux de redéveloppement possibles

Plusieurs niveaux d'intervention sont possibles lorsqu'il est temps de redévelopper un terrain. Les illustrations ci-dessous représentent les quatre types de densification abordés lors des portes ouvertes selon un gradient de densification.

Gradient de densification



ÉVOLUTION FAIBLE / MAINTIEN



ÉVOLUTION MODÉRÉE



ÉVOLUTION FORTE

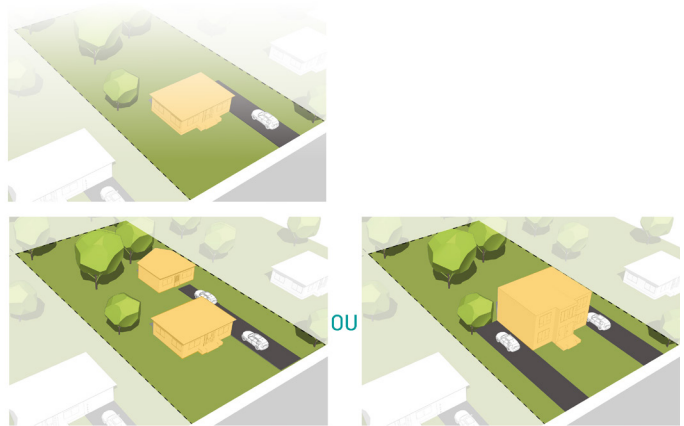


TRANSFORMATION

Densification douce et rénovation mineure



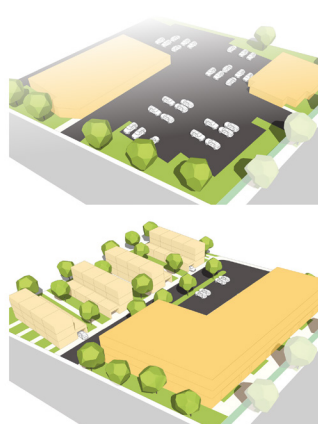
Reconstruction et rénovation majeure



Subdivision de terrain et densification



Redéveloppement et mixité



Conditions à mettre en place pour que les quartiers existants et les nouveaux quartiers se développent de manière saine (portes ouvertes)

Pour les quartiers résidentiels existants

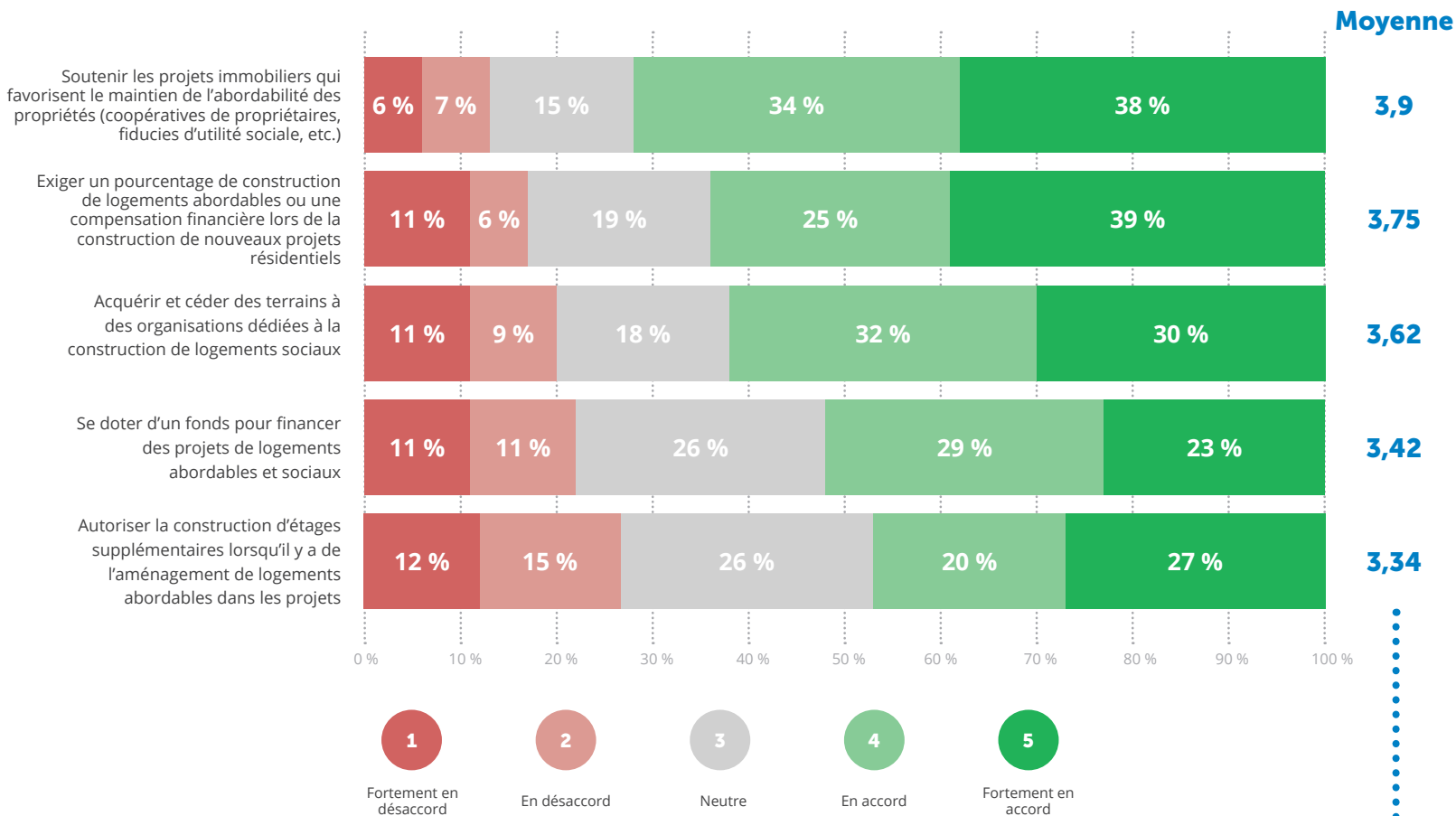
- Exiger un aménagement paysager participant à l'architecture et au milieu de vie existant.
- Agrandissement ou modification en cour arrière ou construction d'un logement à l'arrière des terrains pour les enfants, les grands-parents ou la visite.
- Les grandeurs de terrains sont suffisantes pour construire des logements intergénérationnels.
- Séparer les lots afin de construire deux maisons plus petites.
- Contrôler les déchets de construction et de démolition.
- Assurer l'harmonie architecturale suite à la densification douce.
- Offrir un ensemble de possibilités pour permettre une diversité de logements plus grande.
- Transformer lentement les quartiers qui sont uniquement unifamiliaux.
- Exiger la plantation d'arbres pour avoir de l'ombre.
- Faire attention aux saillies de trottoirs trop larges.
- Assurer que le réseau d'égout actuel puisse bien fournir pour répondre aux crues subites plus fréquentes.

Pour les nouveaux développements ou redéveloppement de grands sites

- Créer des milieux de vie complets à usages diversifiés.
- Assurer une diversité architecturale entre les maisons en rangée et les condos.
- Planter des arbres partout : prendre exemple sur la Ville de Saint-Bruno de Montarville.
- Réduire l'emprise des stationnements et utiliser des matériaux alternatifs à l'asphalte.
- Bonifier les connexions entre les quartiers.
- Prévoir des places publiques et des endroits pour que les gens puissent se rencontrer.
- Construire des stationnements souterrains intérieurs.
- Construire des quartiers à échelle humaine où la marche est prédominante.

Niveau d'acceptation des solutions potentielles que la Ville de La Prairie pourrait mettre en œuvre pour encourager la création de logements abordables et sociaux (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 408



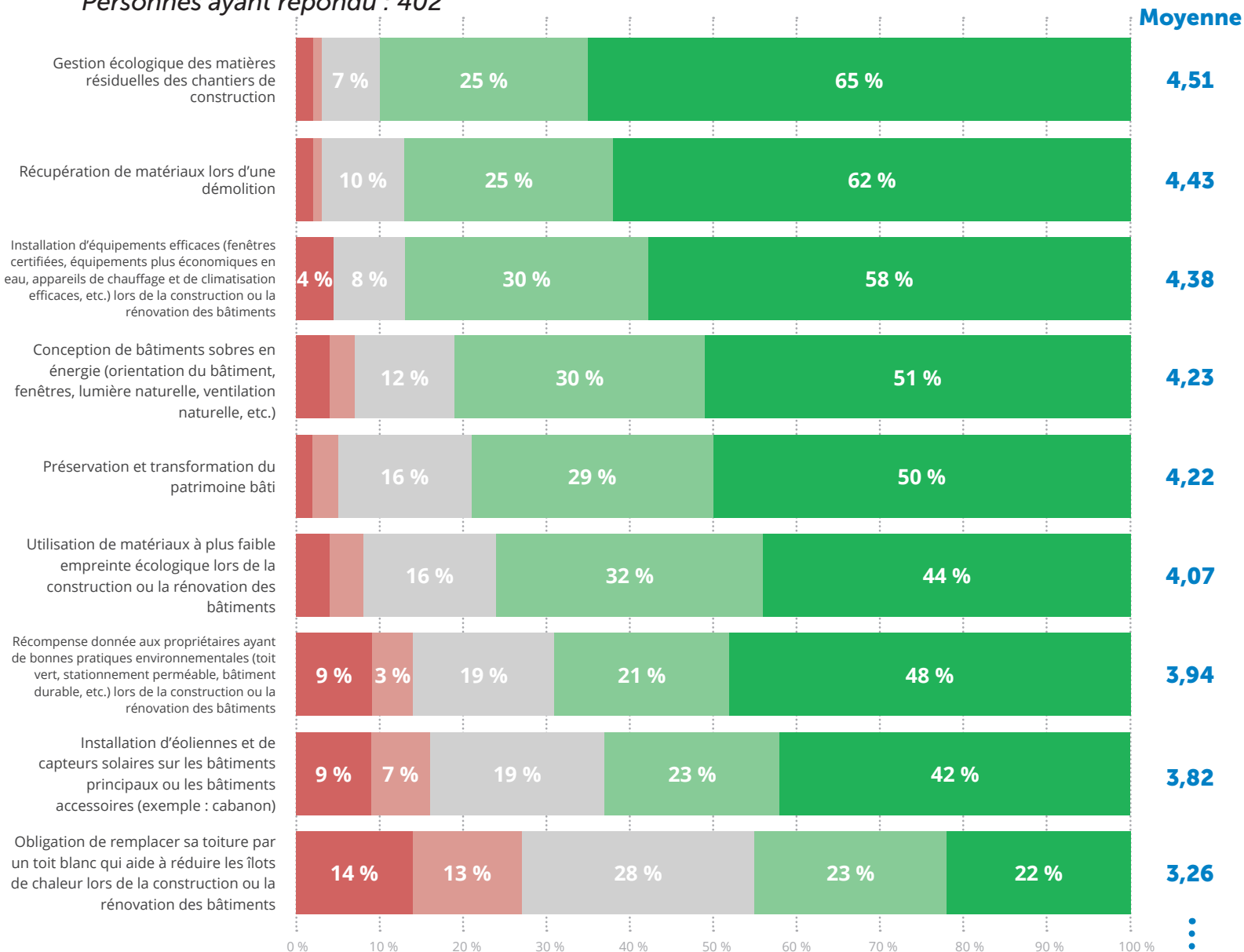
En moyenne, les personnes participantes sont plutôt en accord avec les solutions pour encourager la création de logements abordables et sociaux

CONSTRUCTIONS DURABLES

La section suivante rapporte des résultats des portes ouvertes ainsi que du questionnaire en ligne en matière de constructions durables et écologiques.

Niveau d'acceptation face aux mesures potentielles que la Ville de La Prairie pourrait exiger par sa réglementation (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 402



Fortement en désaccord



En désaccord



Neutre



En accord



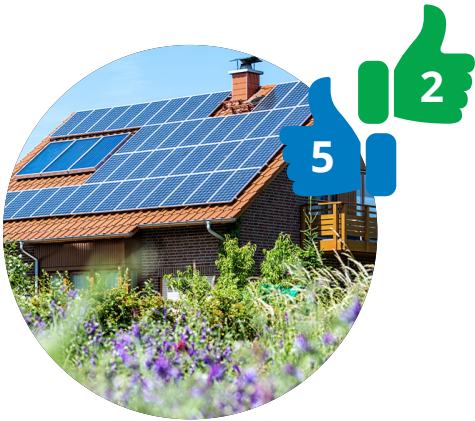
Fortement en accord

En moyenne, les personnes participantes sont en accord et fortement en accord face aux mesures réglementaires potentielles

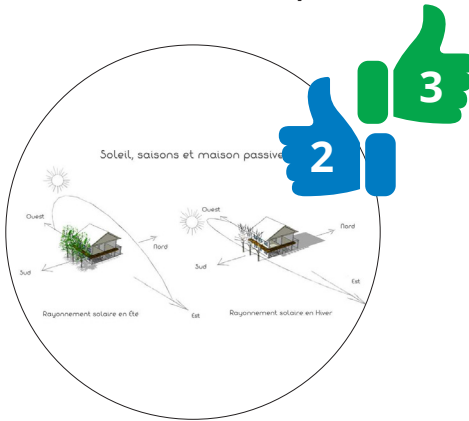
Mesures citoyennes à mettre en place lors de la rénovation ou la construction de bâtiment afin qu'il soit plus écologique (portes ouvertes)

Les personnes participantes ont pu choisir jusqu'à 3 mesures citoyennes. Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

Énergie durable (solaire, éolienne)



Construction passive (orientation du bâtiment et fenestration)



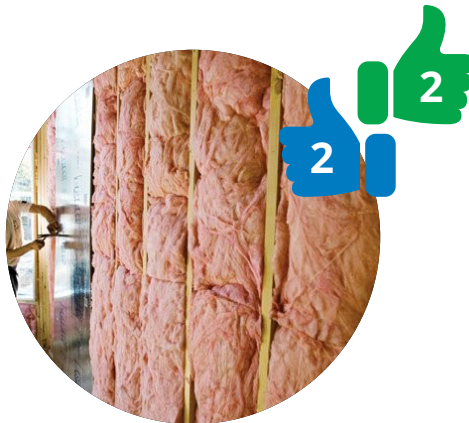
Toit vert ou blanc



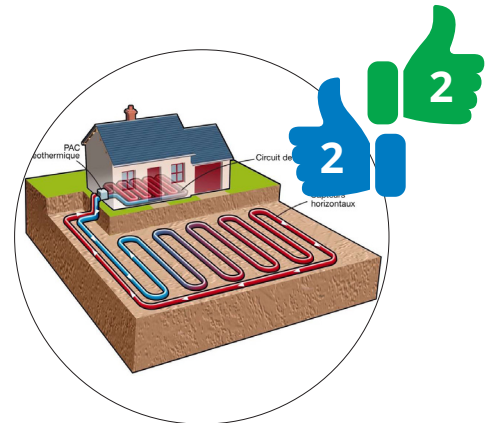
Récupération ou réemploi de matériaux



Isolation performante



Chauffage et géothermie



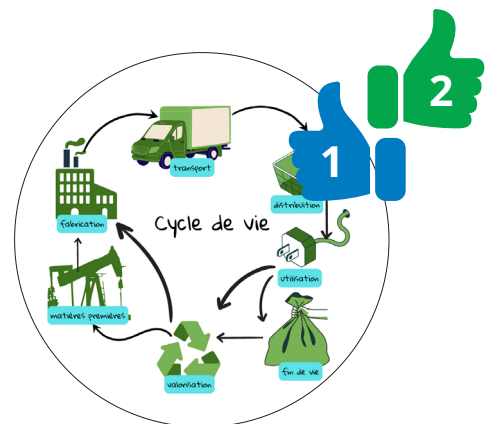
Gestion des eaux pluviales



Préservation du patrimoine



Utilisation de matériaux durables (cycle de vie)



Conditions à mettre en place pour que les bâtiments des quartiers existants et des nouveaux quartiers se développent et se rénovent de manière écologique et durable (portes ouvertes)

Constructions existantes (rénovations)

Les personnes consultées ont soumis plusieurs suggestions visant à promouvoir le développement écologique des bâtiments dans les quartiers existants. Parmi celles-ci, il est suggéré que la Ville propose un accompagnement spécialisé pour la gestion des eaux pluviales, allant au-delà de l'utilisation des barils de pluie. De plus, l'instauration de subventions et d'un soutien financier pour encourager les rénovations vertes, incitant ainsi les propriétaires à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, a été recommandée à deux reprises. Une autre proposition concerne la mise en place de taxes vertes, avec des rabais en fonction des modifications apportées aux bâtiments en faveur de la durabilité. L'élargissement des options de toiture, notamment l'intégration de toits solaires et verts, tout en encourageant l'adoption de systèmes exploitant la géothermie, a également été suggéré. Enfin, la mise en avant de l'utilisation de matériaux durables et d'énergie renouvelable est soulignée pour favoriser un développement urbain respectueux de l'environnement.

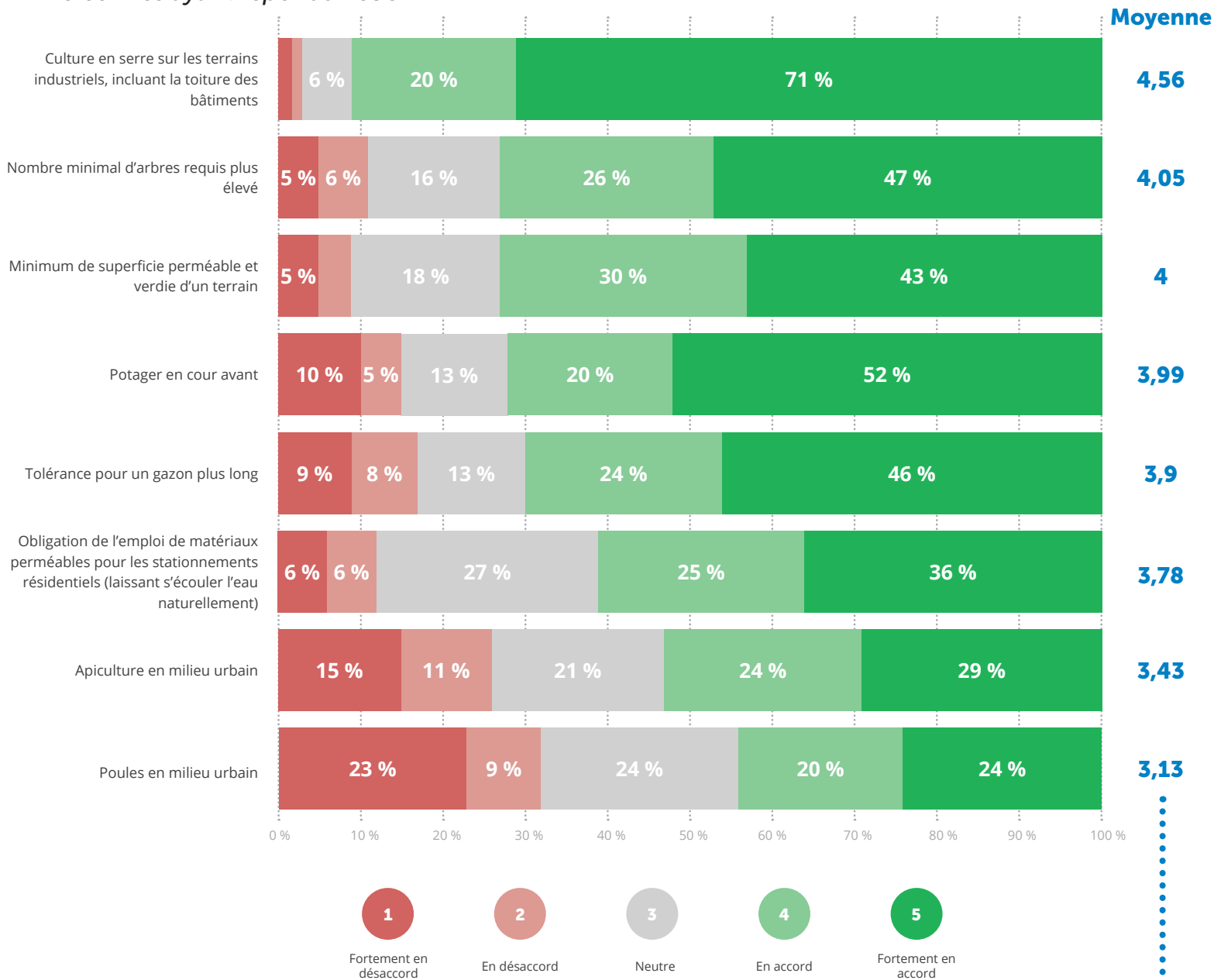
Nouvelles constructions (développement)

Pour les nouveaux développements, les personnes consultées ont formulé des suggestions en vue d'incorporer des pratiques écologiques. Une recommandation consiste à adopter la géothermie pour le chauffage et la climatisation. L'inclusion de toits verts ou blancs est suggérée à deux reprises, tout comme la mise en œuvre de constructions passives visant à maximiser l'efficacité énergétique. La préservation du patrimoine est également soulignée comme une considération importante. L'accent a été mis sur une isolation performante et l'utilisation de matériaux durables pour assurer une durabilité à long terme. La gestion des eaux pluviales est mentionnée deux fois, soulignant l'importance d'une approche proactive pour éviter les problèmes liés aux précipitations. Les incitatifs à l'incorporation d'énergies durables est souligné, tout comme la préconisation de la construction en tenant compte de l'orientation solaire afin de maximiser les avantages énergétiques. Enfin, l'une des suggestions concerne la construction de bâtiments plus petits et fonctionnels, mettant en évidence que cela contribuerait à réduire la consommation d'énergie.

AMÉNAGEMENT DES TERRAINS ET BIODIVERSITÉ

Niveau d'acceptation des mesures ci-dessous qui pourraient être mises en place sur les terrains privés de la Ville de La Prairie (questionnaire)

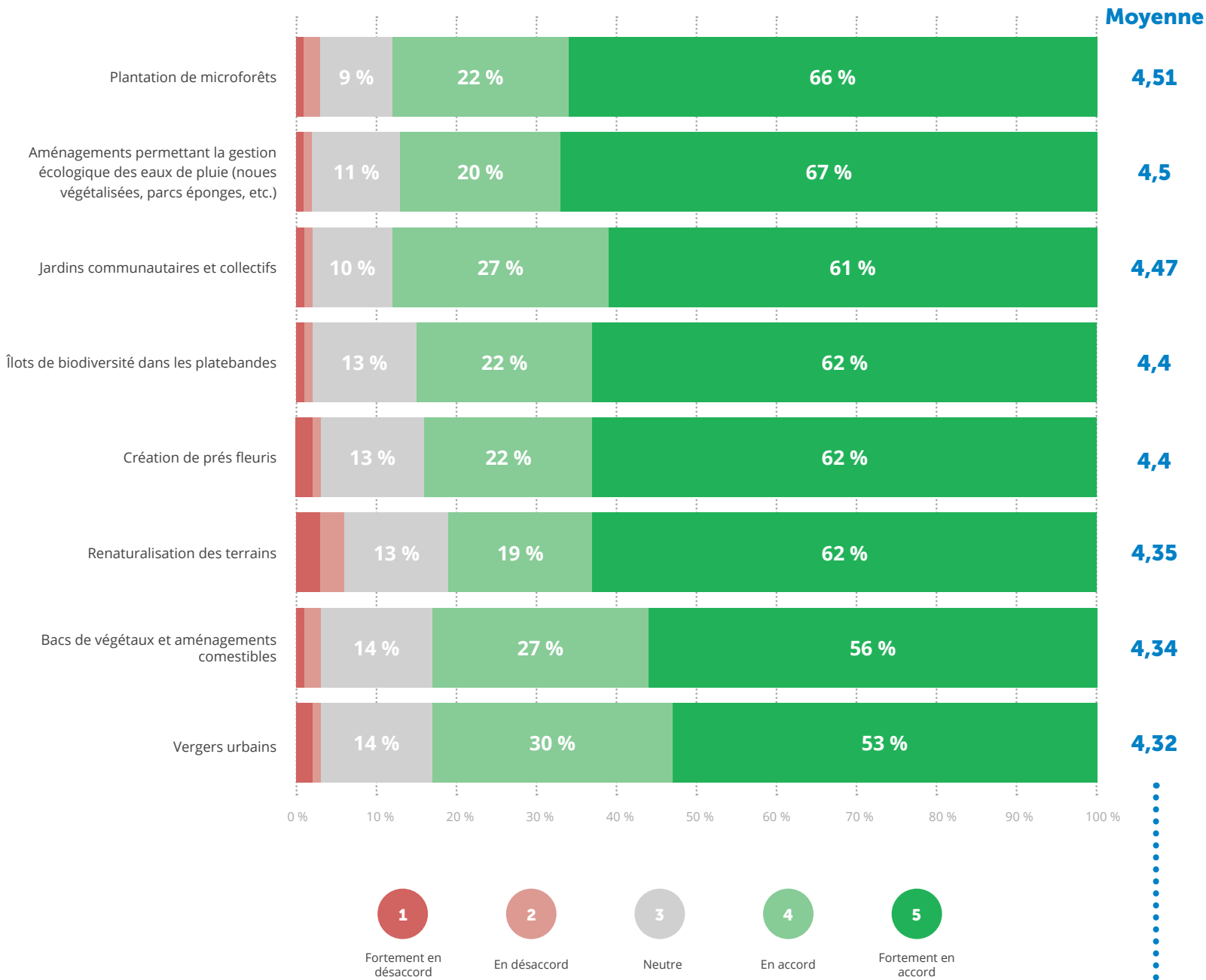
Personnes ayant répondu : 395



En moyenne, les personnes participantes sont plutôt en accord face aux mesures qui pourraient être mises en place. La culture en serre est une mesure plus fortement appréciée.

Niveau d'acceptation des mesures ci-dessous qui pourraient être mises en place sur les terrains appartenant à la Ville de La Prairie (terrains municipaux) (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 394



En moyenne, les personnes participantes sont fortement en accord avec les mesures proposées.

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait permettre les ruches en milieu urbain?

(portes ouvertes)

Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

NON

OUI



Condition

Une condition soulevée serait que l'activité soit encadrée par des apiculteurs et des personnes qualifiées pour fournir une supervision adéquate.

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait encadrer l'aménagement des potagers en façade des maisons? (portes ouvertes)

Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

NON

OUI



Condition

Une condition mise en avant serait que l'aménagement des potagers en façade des maisons implique l'engagement de ne pas utiliser des pesticides.

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait permettre davantage de restauration écologique sur les terrains résidentiels? (portes ouvertes)

Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

NON

OUI



Quel ratio d'espaces verts la Ville de La Prairie devrait-elle encourager?

(portes ouvertes)

Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

Superficie
minimum

Superficie
maximum



Dans quelle mesure seriez-vous prêts à investir pour mettre en place de bonnes pratiques d'aménagement des terrains? (portes ouvertes)

Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

Pas du
tout

Un peu

Beaucoup



Autres idées de mesure que la Ville de La Prairie pourrait mettre en place pour un aménagement plus écologique ou pour soutenir la biodiversité sur ses terrains (questionnaire et portes ouvertes)

Aménagements et constructions durables

- Création de jardins de pluie lors de la réfection des rues pour réduire la largeur des rues, ralentir la circulation et faciliter les déplacements avec enfants.
- Déminéralisation des croissants de rue à double sens en retirant une voie d'asphalte pour une bande végétale.
- Allouer plus de 10 % de la superficie avant des maisons unifamiliales pour de l'agriculture urbaine ou de la friche.
- Ajouter des trottoirs éponges pour faciliter la gestion des eaux pluviales.
- Limiter les superficies de gazon entretenues et favoriser des aménagements de vivaces à faible entretien.

- Favoriser les couvre-sols écologiques au lieu du gazon traditionnel.
- Créer un parc écologique le long de la rivière Saint-Jacques avec sentiers pédestres.
- Créer un parc en nature avec des installations récréatives pour les jeunes et adultes.
- Encourager l'utilisation des abris d'auto comme serres.
- Multiplication des inspections de la ville pour le respect des règlements environnementaux.
- Imposer des normes écologiques lors de nouvelles constructions et rénovations industrielles.
- Subventionner des mesures écologiques comme les pavés alvéolés, fenêtres énergétiques, toits blancs.
- Encourager les résidents à investir dans des modifications écologiques.

Stationnements verts

- Modifier les exigences d'espaces de stationnement pour réduire leur nombre.
- Permettre une plus grande variété de revêtements pour les stationnements.

Protection de la biodiversité et des espaces verts

- Prioriser les essences d'arbres et de plantes favorisant la biodiversité.
- Interdire la coupe d'arbres matures lors de constructions ou rénovations.
- Refuser toutes nouvelles constructions dans les mini-forêts et les aménager en parcs paisibles et accessibles à la population.
- Encourager la plantation d'arbres et la protection des espèces indigènes.

Gestion des déchets et de l'eau

- Réduire la fréquence des collectes des ordures pour inciter au compostage et au recyclage.
- Mettre en place un programme de barils d'eau de pluie et de récupération des eaux grises.
- Installer des toilettes à compost.
- Récupérer l'eau de pluie et réutiliser les eaux usées.

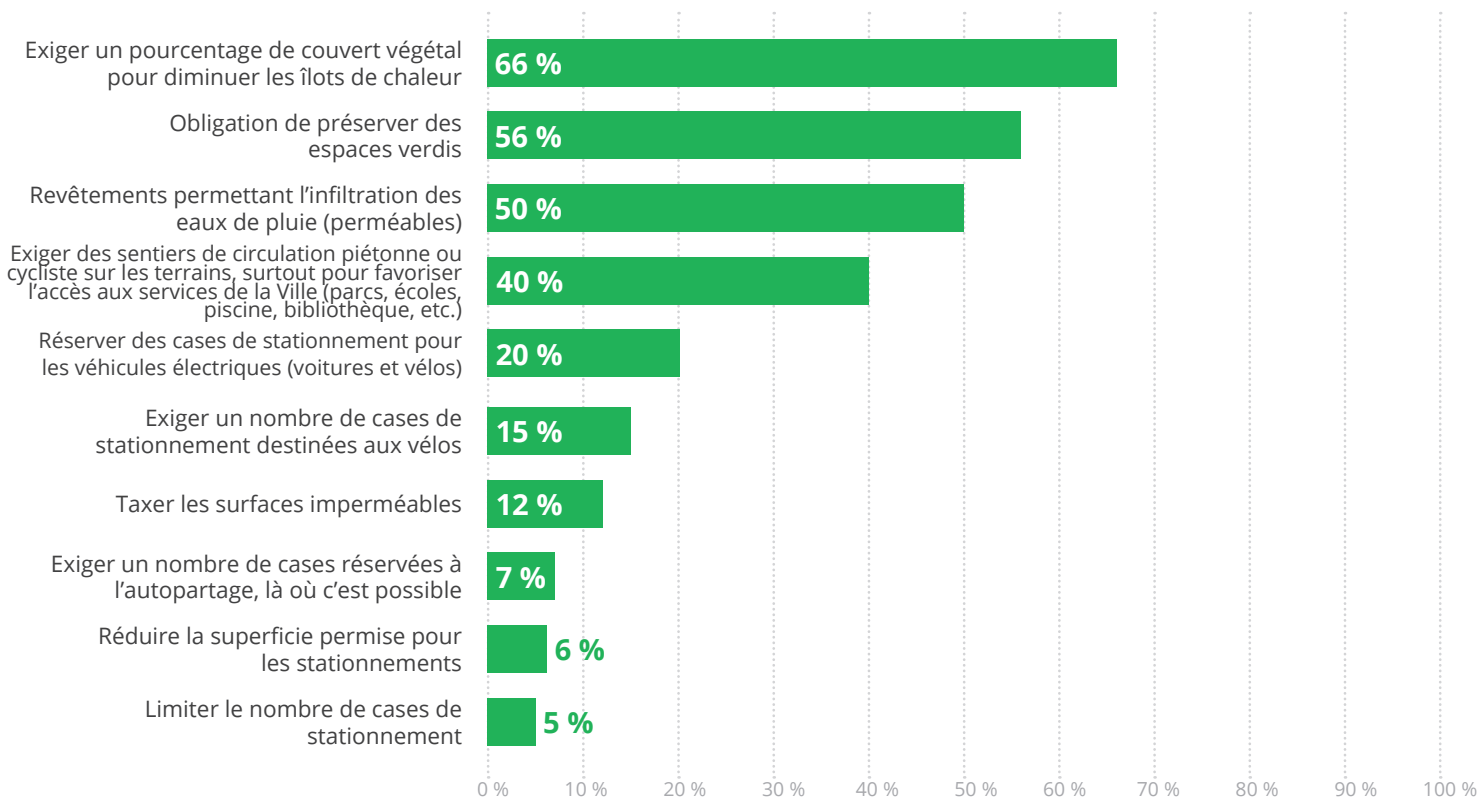
Éducation et sensibilisation de la population

- Offrir des ateliers éducatifs sur l'aménagement écologique des espaces.
- Sensibiliser sur l'importance des arbres pour la faune et la flore urbaines.
- Lancer une campagne d'information sur le rôle des arbres dans la ville.
- Impliquer les citoyen(ne)s dans des comités et projets écologiques.
- Sensibiliser à la réduction de la pollution lumineuse.

MOBILITÉ ACTIVE ET STATIONNEMENT

Incidatifs à l'aménagement de stationnements durables sur les terrains institutionnels, commerciaux et industriels (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 391 / Jusqu'à 3 choix de réponse possibles



Exigences pour des stationnements plus écologiques (portes ouvertes)

Les personnes participantes ont pu choisir jusqu'à 2 exigences par type de stationnement. Les chiffres correspondent aux nombres de votes adultes, en vert, et jeunes, en bleu.

Stationnements résidentiels et de petite surface

Exiger un pourcentage de couvert végétal pour diminuer les îlots de chaleur



Exiger des matériaux de revêtement permettant l'infiltration de l'eau de pluie (perméables)



Réduire la superficie permise pour les stationnements



Stationnements de grande surface

Exiger un nombre de cases de stationnement destinées aux vélos



Exiger un nombre de cases réservées à l'autopartage



Taxer les surfaces imperméables



Exigences qui devraient s'appliquer à tout type de stationnement

- Exiger un pourcentage de couvert végétal.
- Fournir un incitatif financier pour remplacer les surfaces par des matériaux qui permettent l'infiltration d'eau.

Mesures pour amener la population à améliorer leurs habitudes de déplacements dans un souci de transition écologique (portes ouvertes)

Les personnes participantes aux portes ouvertes ont proposé diverses mesures pour favoriser la transition écologique qu'ils souhaiteraient voir mises en place sur le territoire de la Ville de La Prairie afin d'améliorer leurs habitudes de déplacement.

Transports en commun

Les personnes participantes ont exprimé diverses préoccupations et suggestions liées au transport en commun à La Prairie. Ils ont souligné la nécessité d'améliorer les liaisons interurbaines et de mieux connecter les quartiers par le biais du transport en commun. L'ajout d'arrêts d'autobus pour la saison hivernale a été suggéré pour accroître l'aspect pratique du service. De plus, il est souhaité un système de transport en commun plus fiable, accessible et abordable pour répondre aux besoins de la population. Certain(e)s ont remarqué une diminution de la qualité des horaires d'autobus suite aux changements liés au Réseau express métropolitain (REM), soulignant l'importance de réévaluer cette situation. Les personnes participantes ont également fait part de leurs inquiétudes quant à l'augmentation potentielle de l'achalandage avec le développement de nouveaux quartiers. Ils ont souligné un achalandage important autour des écoles et exprimé des inquiétudes quant à la diminution rapide de la fréquence des autobus. Une proposition spécifique consiste à rendre la ligne 141 gratuite pour les résident(e)s de la ville, tandis que d'autres ont suggéré le rétablissement des lignes 321 et 124. Enfin, des préoccupations ont été soulevées concernant les lignes 450, 451 et 452, suggérant que pendant les heures de pointe, ces lignes devraient offrir un service bidirectionnel, contrairement à la configuration actuelle dans une seule direction.

Achat de titres de transport

Les personnes participantes ont exprimé le besoin d'un système en ligne facilitant l'achat de billets, mettant en évidence la nécessité d'améliorer les systèmes de paiement pour le transport en commun. Ils ont observé que de nos jours, peu de personnes ont de l'argent comptant, une préoccupation qui a été soulevée à deux reprises. De plus, ils ont noté une insuffisance d'endroits physiques où acheter des billets d'autobus, soulignant ainsi l'importance de diversifier les points de vente pour accroître la commodité des utilisateur(ric)e(s). Ces suggestions visent à rendre le processus d'achat de titres de transport plus accessible et adapté aux modes de vie contemporains.

Réseau cyclable

Plusieurs idées visant à améliorer le réseau cyclable, avec un accent particulier sur la connectivité et la sécurité, ont été mises en avant. Les personnes participantes ont exprimé le besoin d'améliorer la connexion interquartiers par le réseau cyclable, en évitant les tronçons non aboutis et non connectés. Des suggestions spécifiques incluent la création d'une piste cyclable sur le boulevard Taschereau pour faciliter l'accès aux stationnements incitatifs et une piste cyclable sur le chemin de Saint-Jean. Certain(e)s ont souligné l'importance de rendre l'accès aux commerces plus sûr à vélo, en particulier pour des endroits comme l'épicerie IGA, mentionnée à deux reprises. Une proposition originale consiste à transformer le réseau cyclable en pistes de ski de fond pendant l'hiver. D'autres suggestions comprennent la nécessité d'avoir plus de stationnements pour vélos, un

meilleur entretien des pistes cyclables en termes d'état de la chaussée, et la promotion de l'utilisation du vélo comme moyen de transport utilitaire plutôt que simplement pour les loisirs.

Réseau piéton

Plusieurs propositions ont été avancées pour améliorer le réseau piéton, mettant en évidence la nécessité de renforcer la sécurité aux passages piétonniers, notamment à des endroits tels que l'avenue Balmoral et le marché des Jardiniers, entre autres. Une suggestion spécifique consiste à piétonner le vieux La Prairie, offrant ainsi une expérience plus sécuritaire et agréable pour les piétons. De plus, les personnes participantes ont exprimé le besoin d'éviter les tronçons de réseau piéton non aboutis et non connectés pour assurer une cohérence et une accessibilité optimales.

Mobilité responsable

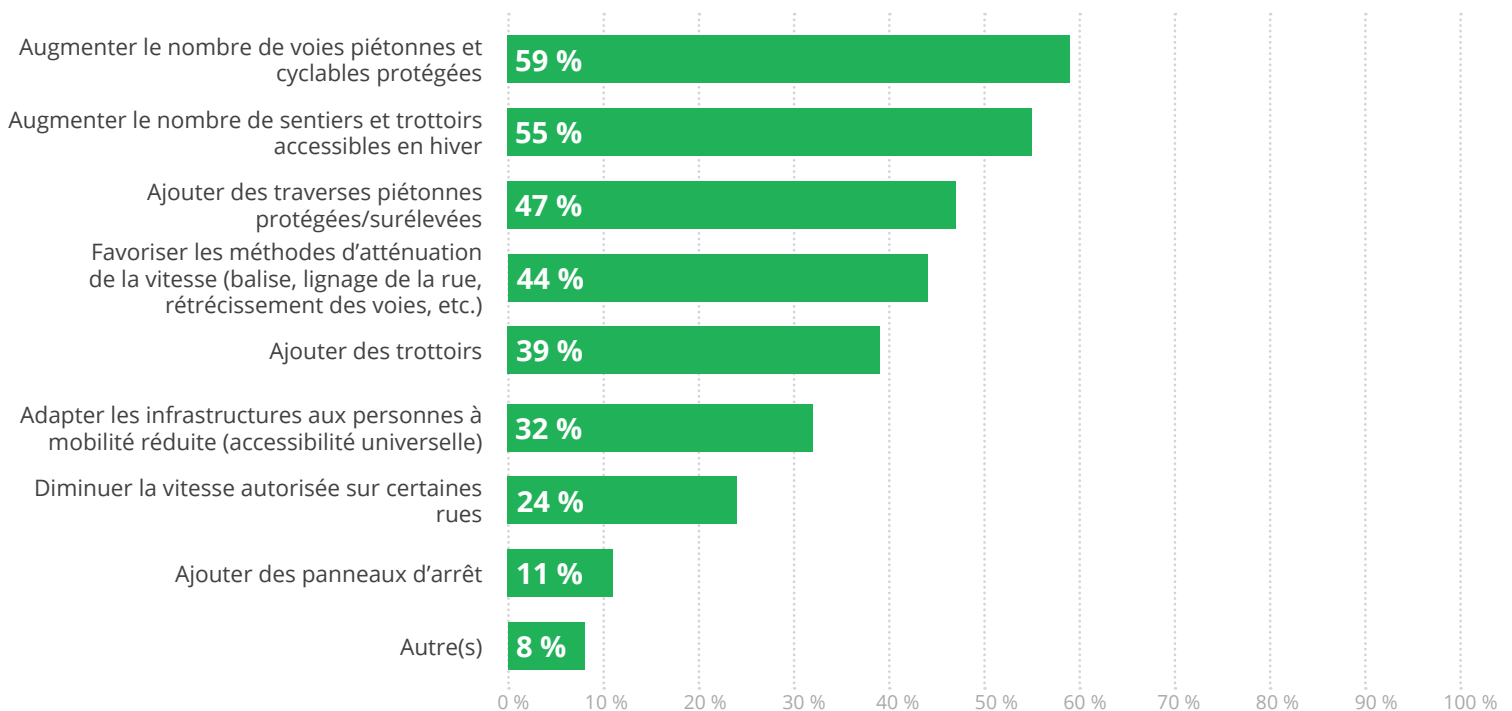
Plusieurs idées axées sur la mobilité responsable et mettant en avant des initiatives pour réduire l'empreinte carbone et encourager des pratiques de transport plus durables ont été exprimées. Les personnes participantes ont souligné la nécessité d'introduire des services d'autopartage dans le stationnement incitatif de la ville (EXO) pour dissuader l'achat de plusieurs voitures par famille, une suggestion mentionnée à trois reprises. Les personnes participantes ont également proposé d'électrifier la navette circulant à La Prairie, contribuant ainsi à une mobilité plus respectueuse de l'environnement. D'autres suggestions comprennent la mise en place de branchements électriques pour les visiteurs et l'offre de stationnements, promouvant ainsi l'utilisation de véhicules électriques. Les personnes participantes ont également signalé le non-respect du règlement d'éteindre un moteur après 3 minutes dans un stationnement, générant ainsi des émissions de gaz à effet de serre (GES) été comme hiver. Un autre point important évoqué concerne l'utilisation accrue de la voiture depuis l'implantation du REM, en raison de la longueur des trajets d'autobus, des horaires et des coûts associés, une préoccupation partagée par trois personnes.

Milieus de vie complets

Les personnes participantes ont suggéré des améliorations pour créer des milieux de vie complets, notamment en appelant à davantage de commerces et de services dans les secteurs de la Petite Gare et de La Magdeleine. Ils ont également proposé d'accroître la présence d'arbres le long du réseau viaire, de végétaliser les espaces autour du marché des Jardiniers et de mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation, telles que des chaussées surélevées comme dans le quartier Saint-Henri.

Mesures pour rendre plus sécuritaires les déplacements actifs (à pied, en vélo) (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 390 / Aucune limite de réponse



Autres propositions (questionnaire)

- Ajouter des aires de repos équipées de bancs et de toilettes le long des sentiers et des trottoirs, même en hiver, pour faciliter les déplacements des personnes âgées et vulnérables, à pied ou à vélo.
- Augmenter la surveillance des passages piétons prioritaires, et les faire respecter par les automobilistes.
- Installer des panneaux lumineux aux traversées de piétons, en particulier sur le boulevard Taschereau, à l'image de Candiac.
- Établir une limite de vitesse pour les cyclistes, y compris les cyclistes professionnels, et veiller à son respect.
- Assurer l'accessibilité de chaque école et infrastructure de loisir par des pistes cyclables et des trottoirs.
- Aménager une piste cyclable facilitant la liaison avec Brossard et le Réseau express métropolitain (REM) près de l'autoroute 30.
- Créer des espaces sans voiture avec des corridors larges pour les déplacements actifs sécuritaires.
- Maintenir les vitesses actuelles et veiller à leur respect.
- Améliorer l'éclairage des infrastructures destinées aux piétons et aux cyclistes, sans générer de pollution lumineuse.
- Faire respecter les règlements existants en renforçant la présence policière.
- Surveiller activement la conformité des cyclistes aux règles de circulation.
- Améliorer la qualité des chaussées des voies cyclables.

Autres propositions (questionnaire) (suite)

- Créer des bandes cyclables sur les voies publiques là où il n'y a pas de pistes cyclables dédiées.
- Interdire la circulation des vélos sur les trottoirs, notamment sur le boulevard de la Magdeleine, où les opérations radar sont insuffisantes.
- Éduquer les cyclistes et les piétons au respect du Code de la route.
- Introduire des stations BIXI pour promouvoir le vélo en libre-service.
- S'inspirer de villes comme Halifax en utilisant des panneaux fournissant des petits drapeaux de visibilité pour les piétons.
- Lancer une campagne de sensibilisation axée sur l'éducation plutôt que la coercition.
- Sensibiliser les cyclistes au respect des panneaux d'arrêt et à faire leur arrêt aux intersections.
- Réduire la vitesse des rues à 30 km/h partout dans la ville, sauf sur les grands axes routiers à 50 km/h.
- Installer un éclairage adéquat et un drainage approprié sur les chemins non pavés.
- Assurer l'entretien régulier des pistes cyclables.
- Améliorer le déglacage des trottoirs en hiver.
- Maintenir une surveillance policière étroite, comme cela fonctionne bien déjà sur Saint-Henri.
- Améliorer la qualité des voies protégées existantes, en évitant les tronçons de pistes qui ne mènent nulle part.

Sentiment de sécurité (questionnaire)

Personnes ayant répondu : 394

70 % des personnes participantes au questionnaire en ligne ont exprimé ne pas se sentir en sécurité en marchant ou en faisant du vélo à certains endroits à La Prairie.

Voici les problématiques évoquées :

Pistes cyclables (environ 100 commentaires)

- Pistes cyclables non signalisées et proximité dangereuse avec les voitures (ex. boulevard Saint-José, boulevard de Palerme).
- Manque de pistes cyclables protégées.
- Changement de côté de rue dangereux de la piste cyclable sur le boulevard des Prés-Verts.
- Manque d'éclairage sur certaines pistes cyclables (ex. boulevard des Prés-Verts).
- Intersections dangereuses de la piste cyclable du boulevard des Prés-Verts avec le boulevard Taschereau.
- Problèmes de sécurité signalés par des cyclistes sur le chemin de Saint-Jean, notamment des sections étroites et des voies mal aménagées.
- Manque d'aménagements cyclables dans certains secteurs du boulevard Taschereau.
- Non-respect des bandes cyclables dans les rues résidentielles.
- Vitesse excessive et cohabitation difficile sur les pistes multifonctionnelles.
- Plusieurs rues trop étroites pour le vélo, surtout dans le Vieux La Prairie.

- Manque de connectivité interquartier et vers l'extérieur.
- Besoin d'aménagements spécifiques et sécuritaires pour les cyclistes et piétons près des écoles.

Chemin de Saint-Jean (environ 100 commentaires)

- Demande générale de traverses sécuritaires pour vélos et piétons.
- Intersection dangereuse avec la rue Sainte-Catherine, où des arrêts pour traverser de manière sécuritaire sont absents.
- Manque de trottoirs entre le marché des Jardiniers et Destination La Prairie.
- Particulièrement dangereux pour les cyclistes et très inconfortable pour les piétons en raison de la vitesse et de la proximité des véhicules.
- Visibilité limitée à certains coins de rue en raison d'arbustes ou de voitures stationnées trop près des intersections.
- Certains tronçons du chemin de Saint-Jean ne disposent pas de trottoirs, créant des conditions difficiles pour les piétons.
- Certains usager(ère)s mentionnent le manque de signalisation adéquate, notamment pour les véhicules tournant à droite sur le chemin de Saint-Jean.
- Plusieurs intersections posent problème, notamment à l'avenue des Papillons et à l'avenue du Maire.
- Circulation automobile intense.
- Vitesse excessive des véhicules.
- Durée des priorités piétonnes trop courte.
- Circulation difficile aux heures de pointe du marché des Jardiniers.
- Accessibilité difficile vers les commerces en général.

Boulevard Taschereau (environ 80 commentaires)

- Demande générale de traverses piétonnes et cyclables sécuritaires pour vélos et piétons.
- Présence de plusieurs intersections dangereuses.
- Non-respect des traverses piétonnes par les automobilistes.
- Durée de traversée souvent trop courte.
- Signalement de feux de circulation défectueux sur le boulevard Taschereau.
- Visibilité limitée à certains coins de rue en raison d'arbustes ou de voitures stationnées trop près des intersections.
- Circulation automobile intense.
- Vitesse excessive des véhicules.
- Virage dangereux des voitures en provenance de Brossard vers le stationnement incitatif.

Trottoirs et sentiers piétons (environ 80 commentaires)

- Manque de trottoirs à plusieurs endroits (ex. chemin Saint-Jean, rue Élisée-Choquette, rue de la Reine des Prés, rue des Œillets, rue des Roseaux).
- Certains trottoirs trop étroits, suggérant la nécessité de rendre certaines rues à sens unique avec des trottoirs plus larges.
- Changements de dénivellement et les courbes dans les trottoirs représentant un danger pour les enfants en bas âge qui apprennent à faire du vélo.
- Problèmes d'entretien avec un déneigement et un déglacage insuffisant des trottoirs pendant la saison hivernale.

- Entretien des sentiers piétons insuffisant, par exemple avec des arbustes devenus trop hauts, entravant la marche sur les sentiers piétons. (derrière Symbiocité La Prairie, le long de la rivière Saint-Jacques, derrière le parc Émilie Gamelin jusqu'à la rue La Fourche, long de la carrière, derrière le Collège Jean de la Mennais).

Éclairage (environ 50 commentaires)

- Insuffisance d'éclairage sur plusieurs rues (rue Saint-Jacques, chemin de Saint-Jean, boulevard Saint-Rémi, rue Sainte-Marie).
- Manque d'éclairage sur certaines pistes cyclables et sentiers piétons (boulevard des Prés-Verts, piste riveraine près du lac La Citière, derrière la bibliothèque et le Collège Jean de la Mennais).
- Déficit d'éclairage dans certains parcs.
- Lampadaires brisés non réparés depuis longtemps, contribuant à un manque d'éclairage.

Vitesse excessive des automobiles (environ 20 commentaires)

- Vitesse excessive dans les rues résidentielles et les routes et autoroutes régionales, ainsi que les voies de service (104, 117, 132, 30).
- Vitesse excessive dans les virages des rues locales sinueuses (ex. rue de la Levée, avenue du Maire).
- Vitesse excessive dans les zones scolaires.
- Exemple de rues où la vitesse est excessive : avenue de la Briquetrie, avenue Jean-Baptiste-Varin, rue Saint-Henri, rue Saint-Philippe, boulevards des Prés-Verts, boulevard des Champs-Fleuris, chemin Saint-José.

Pistes d'amélioration

- Amélioration de la sécurité autour des écoles et des parcs.
- Ajouter de la signalisation, des feux de circulation, des arrêts, et réduire la vitesse à certains endroits.
- Répondre au besoin de pistes cyclables et trottoirs sur plusieurs axes routiers.
- Améliorer la sécurité des traversées piétonnes, en particulier sur le chemin de Saint-Jean et du Boulevard Taschereau.
- Aménager des passages pour piétons plus fréquents, notamment sur le boulevard Taschereau.
- Augmenter le temps alloué pour traverser les intersections.
- Élargir les trottoirs et améliorer l'accotement du chemin Saint-Jean.
- Installer des pistes cyclables plus sécuritaires.
- Résoudre les problèmes liés aux feux de circulation défectueux et installer des lumières de passage piétonnier à des endroits critiques.
- Renforcer l'éclairage dans les parcs et les zones non éclairées.
- Améliorer la signalisation et l'éducation des automobilistes quant au respect des priorités piétonnes et cyclistes.

SECTION 3. VOIX JEUNESSE

– Protection de l'environnement



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Lors de la soirée portes ouvertes, les votes et idées des jeunes ont été compilés de façon distincte. Le résultat de ces votes est regroupé dans la section 2. Ci-dessous, les options qui ont été le plus sélectionnées en fonction des thématiques :

Bonnes pratiques d'habitation et de densification à prioriser : Milieux de vie complets incluant différents usages



Mesures citoyennes à mettre en place lors de la rénovation ou la construction de bâtiment afin qu'il soit plus écologique : Énergie durable (solaire, éolienne)

Ville idéale dans le futur (portes ouvertes)

Lors des portes ouvertes, la question suivante était adressée aux jeunes : *Si on rêvait, comment vois-tu ta ville idéale dans le futur?*

«Moi je vois une ville verte avec le moins d'automobiles possible. Je trouve que le transport en commun est bien suffisant. De plus, j'aimerais que la ville crée plus de pistes de randonnée.»

«Moi je vois une ville avec du transport en commun plus accessible et plus de parcs naturels (arbres, plantes, etc.)»

Meilleure façon d'améliorer et de protéger l'environnement autour de chez soi (portes ouvertes)

Lors des portes ouvertes, la question suivante était adressée aux jeunes : *Quelle est la meilleure façon d'améliorer et de protéger l'environnement autour de chez toi?*

Les chiffres correspondent aux nombres de votes jeunes pour chaque image.

Planter des arbres



Économiser de l'eau



Protéger les milieux naturels



Faire de l'agriculture urbaine



Recycler et composter



Enlever du béton pour verdir



Ajouter des pistes cyclables



ANNEXES

Panneaux des portes ouvertes

- Panneau d'accueil (1)
- Panneau de mise en contexte (1)
- Panneaux Voix Jeunesse (2)
- Panneaux d'information, de collaboration et de participation (10)
 - Milieux naturels et paysages
 - Habitation et densification
 - Constructions durables
 - Aménagement de terrains et biodiversité
 - Mobilité active et stationnements
- Panneau de priorisation (1)



BIENVENUE

SOIRÉE PORTES OUVERTES

Venez discuter
avec nous !

La Ville de La Prairie souhaite se doter d'une vision cohérente et adaptée aux aspirations de sa population en matière de transition écologique et de changements climatiques.

Les points soulevés lors des discussions serviront à la modification des règlements d'urbanisme de La Prairie pour une ville plus verte.



atelier
urbain



La Prairie

MISE EN CONTEXTE

Consultation publique

Transition écologique et urbanisme

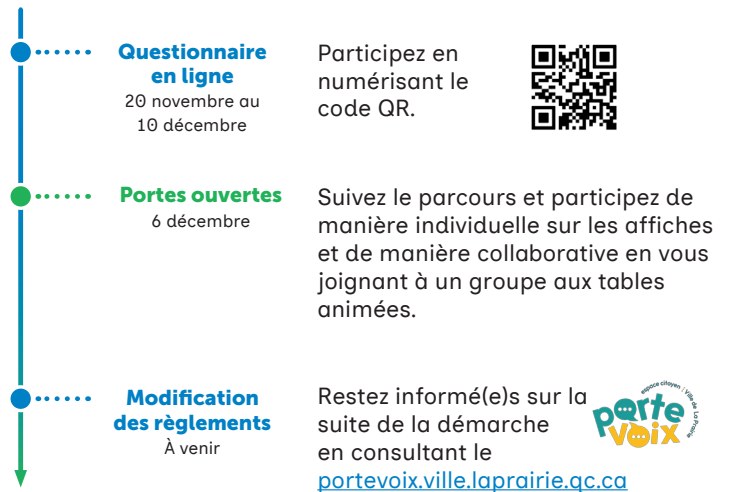
Qu'est-ce que la transition écologique ?

La transition écologique est une transformation du système socio-économique visant à mettre en place un modèle de développement résilient et durable. Elle permet de repenser nos manières de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble afin de respecter les limites de notre planète.

Les municipalités, tout comme la Ville de La Prairie, peuvent jouer un rôle dans cette transformation, notamment grâce à leur réglementation. Elles peuvent agir en simultané sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques.

La Ville souhaite donc consulter sa population afin de connaître ses préoccupations en matière de transition écologique et de lutte et d'adaptation aux changements climatiques pour, ensuite, être en mesure d'adapter sa réglementation. Cette modification de la réglementation sera un outil pour rendre la Ville plus résiliente.

Étapes du projet



Quelle est la différence entre la lutte et l'adaptation aux changements climatiques?

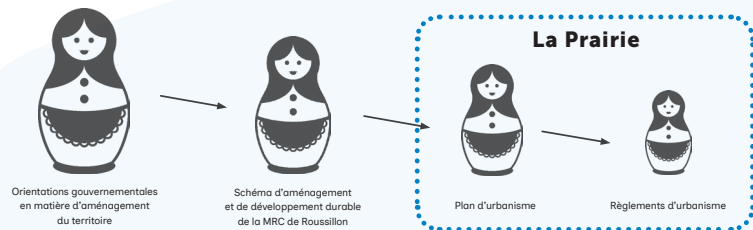
La lutte contre les changements climatiques se concentre sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et sur l'encadrement des activités humaines qui contribuent au réchauffement climatique. Cela peut inclure des mesures telles que la transition vers des sources d'énergie renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction de la déforestation et la promotion de pratiques agricoles durables.

D'un autre côté, l'adaptation aux changements climatiques fait référence aux actions prises pour s'ajuster aux effets inévitables du changement climatique qui sont déjà en cours ou qui sont prévus à l'avenir. Cela implique des stratégies pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes, les inondations, les sécheresses, ainsi que pour gérer les conséquences sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé publique, l'accès à l'eau, les infrastructures, etc.

La lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à ces changements sont deux approches distinctes mais complémentaires dans la façon dont nous abordons les défis qu'ils amènent. Elles sont souvent abordées conjointement dans les politiques et les initiatives mises en place.

Hierarchie des outils urbanistiques

Les règlements d'urbanisme de La Prairie doivent respecter les objectifs et normes des ordres de gouvernement supérieurs, un peu comme le principe des poupées gigognes.



Quelle est la meilleure façon d'améliorer et de protéger l'environnement autour de chez toi?



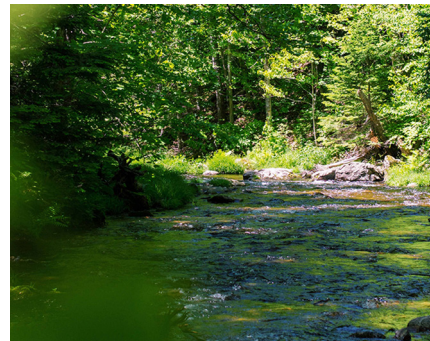
Planter des arbres



Faire de l'agriculture urbaine



Ajouter des pistes cyclables



Protéger les milieux naturels



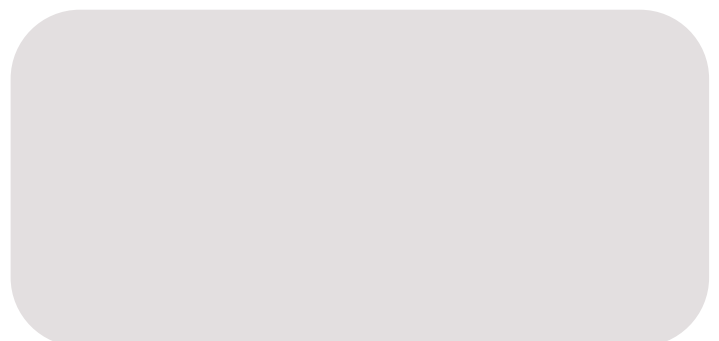
Économiser de l'eau



Enlever du béton pour verdir



Recycler et composter



Autres

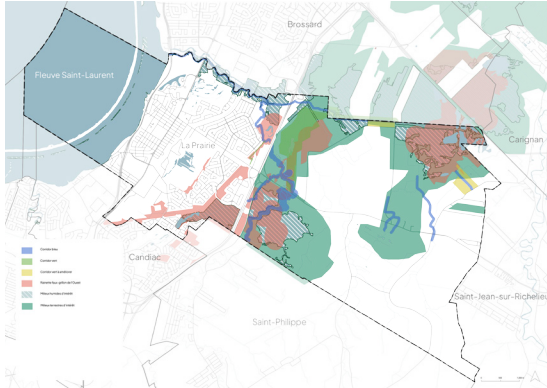
Si on rêvait, comment vois-tu ta ville idéale dans le futur?
(dessine, fais un collage ou écris tes idées sur un post-it)

S'informer

Les milieux naturels comprennent entre autres les forêts, les boisés urbains, les milieux humides et les cours d'eau. La santé de ces écosystèmes participe à la qualité de vie des populations ainsi qu'à la sécurité publique, en plus de représenter des paysages caractéristiques de La Prairie. Plusieurs enjeux concernant ces milieux peuvent être adressés par les villes, entre autres l'érosion des berges, la réduction des risques d'incendie, la protection du couvert végétal et la préservation de corridors écologiques.

+ Avantages que procurent les milieux naturels et les paysages dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et dans la transition écologique :

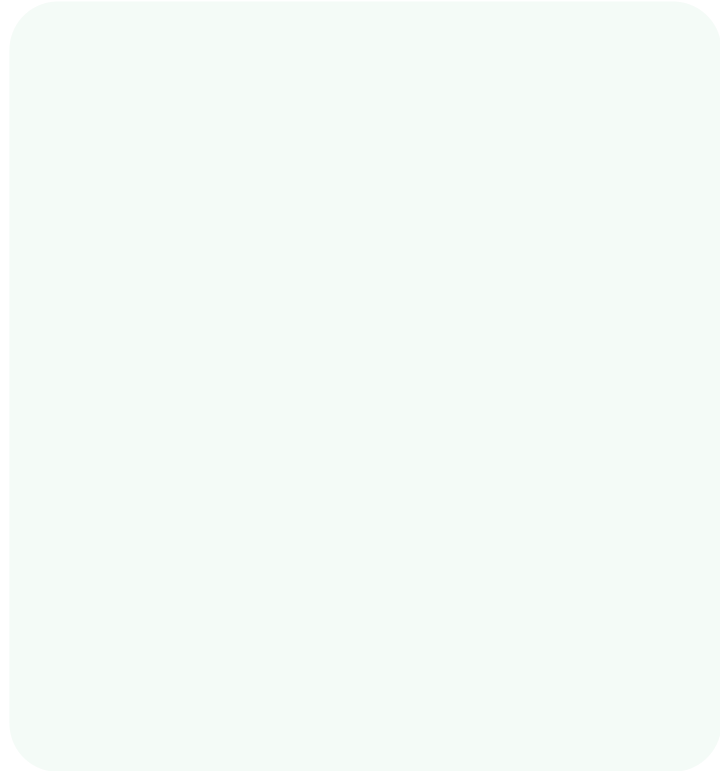
- **Séquestration du carbone**
Les écosystèmes capturent et emmagasinent le CO₂, aidant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Biodiversité et résilience**
La variété des espèces dans les milieux naturels renforce leur capacité à s'adapter aux changements climatiques.
- **Gestion de l'eau**
Les milieux naturels aident à préserver la qualité de l'eau et offrent une protection contre les intempéries et les inondations.



Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?
Les « corridors écologiques » sont des zones de terre et d'eau qui agissent comme passages pour relier des espaces naturels. Ils visent à maintenir ou à restaurer la connectivité écologique. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages. Les cours d'eau et la végétation qui les entourent, les haies et les talus végétaux en sont des exemples.

Participer

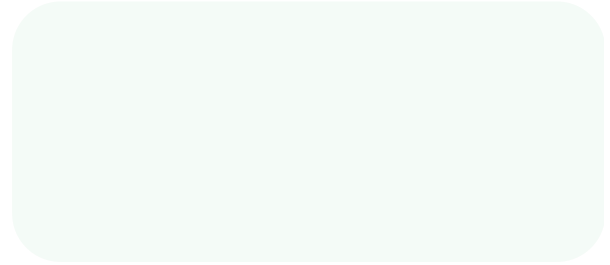
Comment la Ville de La Prairie pourrait mieux protéger les milieux naturels ?



Collaborer

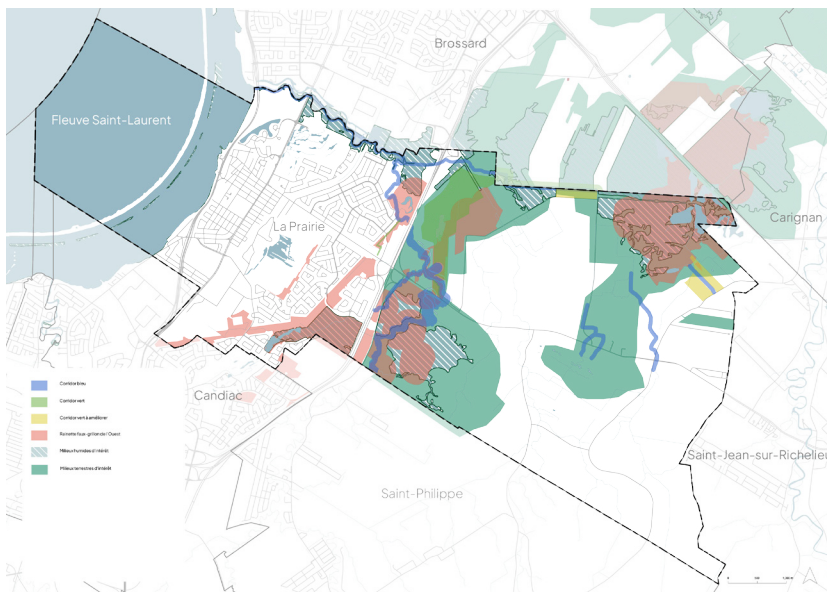
Comment la Ville de La Prairie pourrait-elle améliorer la connectivité écologique en milieu urbain...

- Sur les terrains résidentiels ?
- Sur les terrains municipaux ?
- Aux abords du réseau routier ?



Au sujet de la rainette faux-grillon de l'Ouest, comment la Ville de La Prairie pourrait-elle améliorer...

- Ses mesures de protection pour cette espèce en voie de disparition ?
- La situation de l'espèce sur son territoire ?



La rainette faux-grillon de l'Ouest à La Prairie

La Prairie abrite ce qu'il reste de deux populations regroupées ainsi que quelques populations isolées de rainettes faux-grillon de l'Ouest en Montérégie. Ces habitats sont protégés.



La rainette faux-grillon de l'Ouest
La rainette faux-grillon de l'Ouest est la plus petite des grenouilles du Québec. Elle mesure en moyenne 2,5 cm. Cette grenouille réside dans les milieux humides temporaires plutôt que permanents ce qui rend son habitat très vulnérable à l'assèchement prématuré dû, entre autres, aux changements climatiques (températures élevées, faibles précipitations, drainage et remblayage, etc.).

Participer

Quelles bonnes pratiques d'habitation et de densification devraient être prioritaires par la Ville de La Prairie ? (3 choix maximum)

S'informer

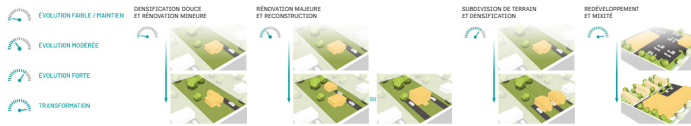
La densité permet une utilisation plus optimale de l'espace, en plus de réduire les coûts relatifs aux services municipaux. Les quartiers existants peuvent être densifiés par des techniques dites « douces » qui respectent le paysage, par exemple l'intégration d'un logement intergénérationnel ou additionnel à une maison unifamiliale ou l'ajout d'un pavillon secondaire implanté en cour arrière. Certains terrains sous-utilisés pourraient aussi être redéveloppés pour créer davantage de logements et améliorer l'abordabilité de la ville.

+ Avantages que procurent des milieux de vie denses dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et dans la transition écologique :

- **Réduction des émissions**
Les communautés denses encouragent les transports actifs réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.
- **Résilience de la communauté**
La densité urbaine permet de tisser des liens sociaux forts et favorise le sentiment de communauté essentiel à la transition écologique.
- **Optimisation des ressources**
Les milieux de vie compacts permettent une utilisation plus efficace des terrains, des infrastructures et des ressources, ce qui réduit la pression sur les zones naturelles.

Niveaux de redéveloppement possibles

Plusieurs niveaux d'interventions sont possibles lorsqu'il est temps de redévelopper un terrain.



Densification douce

Densité ne rime pas toujours avec hauteur, comme le démontre le schéma ci-contre. Des bâtiments de moyenne hauteur peuvent s'insérer de manière harmonieuse dans un cadre bâti déjà construit.



- Diversification des logements pour tous les types de ménages et inclusion de logement social**
- Implantation respectueuse des arbres matures et maximisant les surfaces végétalisées**
- Gestion responsable de l'eau**
- Intégration douce des hauteurs**
- Diversité des typologies et des formes construites**
- Animation du domaine public**
- Milieux de vie complets incluant différents usages**
- Aménagements paysagers participant à l'architecture et au milieu de vie**
- Diminution de l'impact du stationnement sur le milieu**

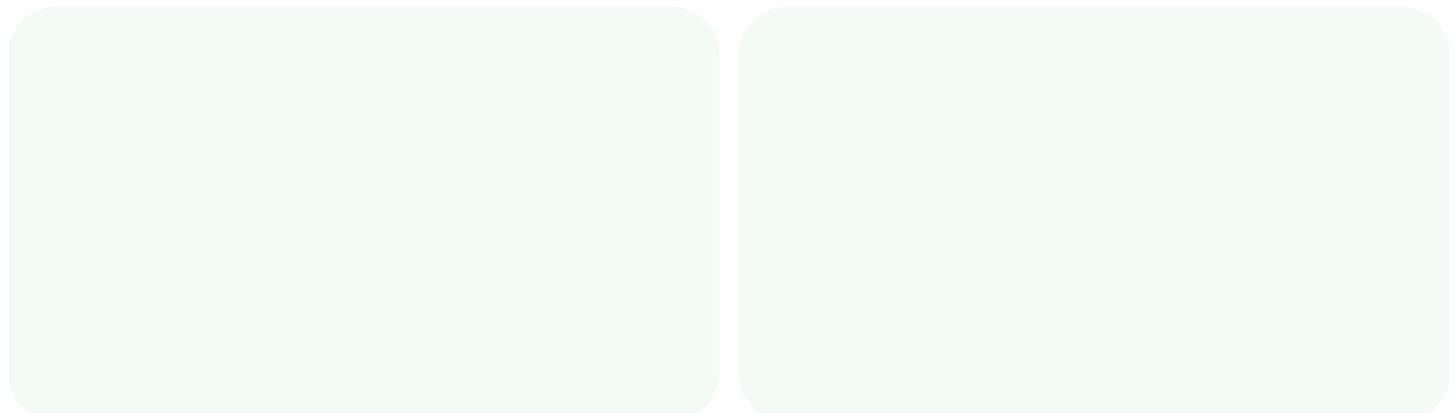
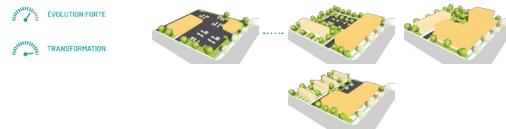
Collaborer

Quelles conditions la Ville de La Prairie devrait-elle mettre en place pour que ses quartiers existants et ses nouveaux quartiers se développent de manière saine ?

QUARTIERS EXISTANTS (RÉSIDENTIELS)



NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS OU REDÉVELOPPEMENTS GRANDS SITES



- Diversification des logements pour tous les types de ménages et inclusion de logement social
- Implantation respectueuse des arbres matures et maximisant les surfaces végétalisées
- Gestion responsable de l'eau
- Intégration douce des hauteurs
- Diversité des typologies et des formes construites
- Animation du domaine public
- Milieux de vie complets incluant différents usages
- Aménagements paysagers participant à l'architecture et au milieu de vie
- Diminution de l'impact du stationnement sur le milieu

Participer

Que seriez-vous prêt.e.s à mettre en place lors de la rénovation ou la construction de votre bâtiment afin qu'il soit plus écologique ?? (3 choix maximum)

S'informer

La rénovation et la construction de bâtiments produisent des déchets et ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre des villes. Afin d'assurer que les travaux réalisés sur le territoire soient des plus durables, il importe de choisir les matériaux et les équipements à employer en fonction de leur cycle de vie complet. La conception des bâtiments influe aussi sur l'amélioration de l'efficacité énergétique du projet. Les ressources en eau souterraine et la santé des infrastructures publiques sont également augmentées par le choix d'équipements économes en eau.

+ Avantages que procurent les constructions et rénovations durables dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et dans la transition écologique :

- **Efficacité énergétique**
Les constructions durables réduisent la consommation d'énergie grâce à une meilleure isolation et à une utilisation responsable des ressources.
- **Réduction des émissions**
Les constructions durables minimisent les émissions de gaz à effet de serre par un choix de matériaux écologiques et à la récupération maximale lors de rénovations.
- **Impact positif sur la santé des occupants**
Les bâtiments durables fournissent des environnements intérieurs plus sains, avec une meilleure qualité de l'air et des espaces plus confortables pour les occupants, la pression sur les zones naturelles.

Bâtiments existants et nouveaux bâtiments

Certains concepts de la rénovation et de la construction durables peuvent contribuer à la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Dans le cas des nouvelles constructions, il existe la notion de construction passive. Puis, pour les bâtiments existants, les principes de «retrofitting» ou de préservation du patrimoine aident à réduire l'impact écologique.



Qu'est-ce qu'une construction passive ?

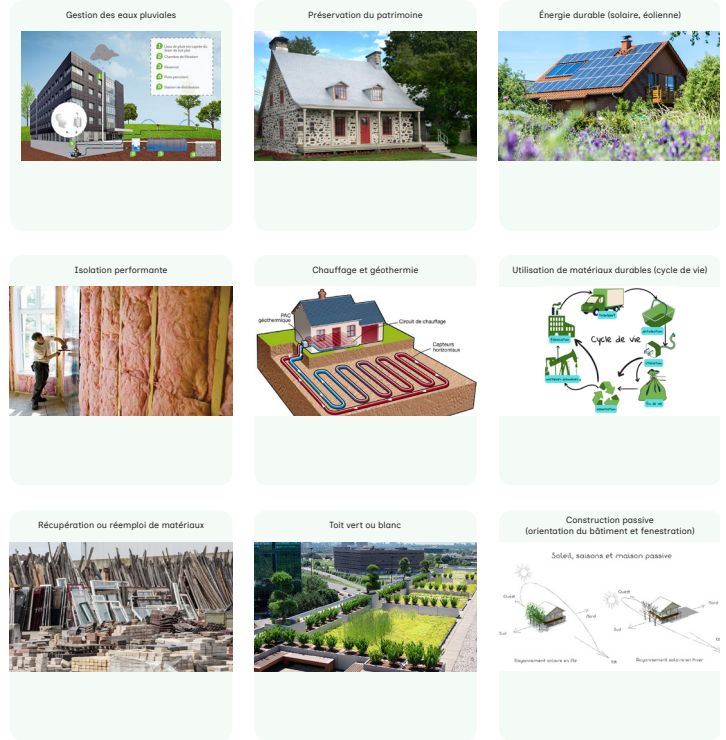
Une maison passive est une maison qui utilise peu d'énergie pour demeurer confortable, à longueur d'année. Sa structure permet de maximiser le rayonnement solaire, qui réchauffe les objets, les planchers, les murs de la maison, ce qui permet de réduire les besoins de chauffage en hiver. C'est son orientation, sa structure, son isolation et son étanchéité qui lui permettent de réduire ses besoins en énergie de manière significative.

Qu'est-ce que le «retrofitting» ou l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment ?

Le «retrofitting» consiste à la rénovation et au réaménagement de bâtiments aux fins d'amélioration de l'efficacité énergétique. Il peut comprendre l'amélioration ou le remplacement des luminaires, des systèmes de ventilation ou des fenêtres et des portes, ou bien l'ajout d'isolant là où cela est rentable. Il implique aussi l'application de mesures assurant l'efficacité énergétique de toutes les activités de rénovation et de réparation.

Qu'est-ce que la réutilisation adaptative ?

La réutilisation adaptative des bâtiments patrimoniaux est une stratégie visant à préserver la valeur historique et culturelle des structures anciennes tout en leur donnant de nouvelles fonctions et utilisations.

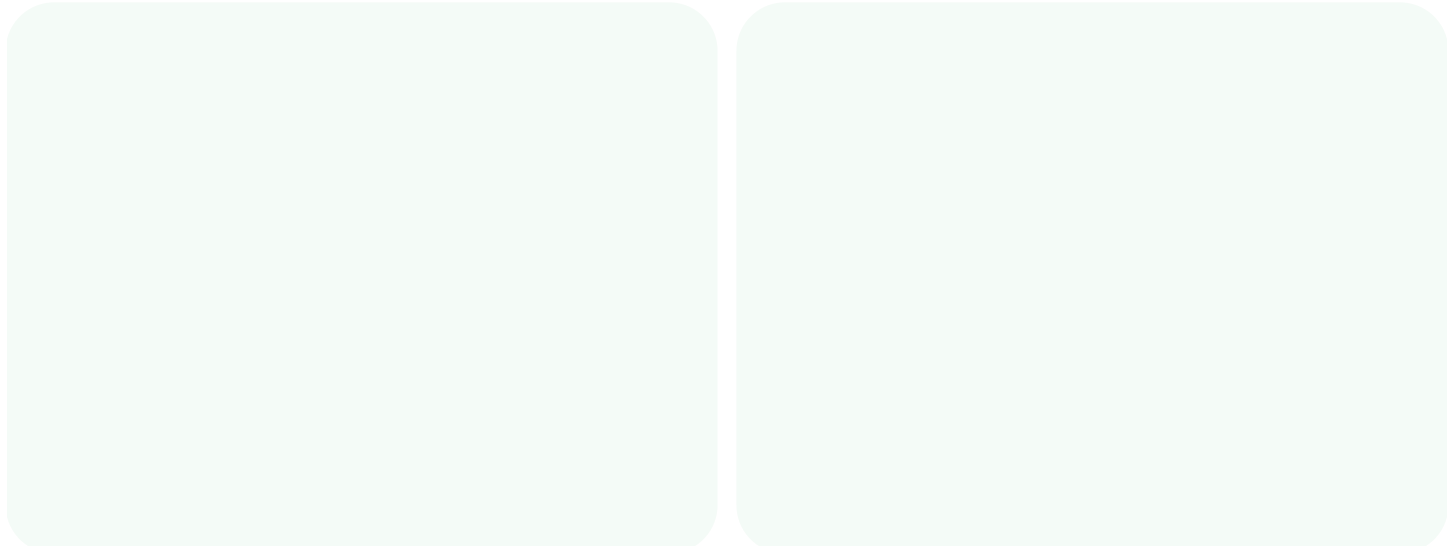


Collaborer

Quelles conditions la Ville de La Prairie devrait-elle mettre en place pour que les bâtiments de ses quartiers existants et ses nouveaux quartiers se développent et se rénovent de manière écologique et durable ?

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (RÉNOVATIONS)

NOUVELLES CONSTRUCTIONS (DÉVELOPPEMENT)



S'informer

L'aménagement des terrains privés et publics (municipaux) a une incidence directe sur les îlots de chaleur, la gestion des eaux pluviales et le respect de la biodiversité. La réglementation municipale peut encadrer plusieurs éléments d'aménagement qui ont un impact sur la résilience de la ville aux changements climatiques, notamment, la superficie d'espaces perméables, la végétation adaptée à notre climat et à la préservation de la biodiversité, l'agriculture urbaine, etc.

+ Avantages que procurent un aménagement sain et biodiversifié des terrains dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et dans la transition écologique :

- **Réduction des îlots de chaleur urbains**
Le verdissement des terrains atténue les températures élevées en ville en fournissant de l'ombre et en absorbant la chaleur, limitant ainsi les effets des îlots de chaleur urbains.
- **Favorisation de la biodiversité**
Un aménagement paysager diversifié attire et soutient une variété d'espèces végétales et animales ce qui renforce la résilience écologique.
- **Sécurité alimentaire locale**
L'agriculture urbaine contribue à renforcer la résilience des communautés en assurant un approvisionnement alimentaire local, de saison et plus diversifié.

Restauration écologique

La restauration écologique est une opération active ou passive visant à remettre dans un état proche de son état d'origine un écosystème terrestre ou aquatique altéré ou détruit généralement par l'action de l'humain. La restauration écologique peut prendre plusieurs formes, comme celles imagées ci-dessous.



Qu'est-ce que le système de points vert? L'exemple de Malmö en Suède
Lors du développement d'un nouveau quartier, la Ville de Malmö a introduit à sa réglementation une liste qui énumère des interventions possibles pour favoriser la biodiversité. Les développeurs devaient choisir et intégrer au moins 10 des 55 stratégies proposées à leur projet pour recevoir leur permis de construction. Les villes implantant ce type de système s'assurent donc que le développement des projets inclut un minimum de stratégies écologiques.

Qu'est-ce qu'un ratio d'espaces verts? L'exemple du «Green Factor» à Seattle
Le ratio d'espaces verts est un outil utilisé par les villes afin de calculer quelle superficie d'un terrain a une valeur et une contribution écologique. Le ratio s'applique généralement aux sols, mais il peut aussi inclure toutes surfaces construites (toit, murs, etc.). Le «Green factor» de Seattle permet à la ville de noter chaque projet d'aménagement en fonction des stratégies de verdissement employées et de leur niveau de contribution à la gestion des eaux pluviales, à la réduction des îlots de chaleur urbains et à l'amélioration du paysage de la rue, entre autres.

Participer

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait permettre les ruches en milieu urbain?

NON OU

Si oui, à quelles conditions?

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait encadrer l'aménagement des potagers en façade des maisons ?

NON OU

Si oui, à quelles conditions?

Est-ce que la Ville de La Prairie devrait permettre davantage de restauration écologique sur les terrains résidentiels?

NON OU

Si oui, à quelles conditions?

Collaborer

Quelles mesures innovantes d'aménagement de terrains résidentiels, commerciaux et municipaux, trouveriez-vous acceptables afin que ces terrains contribuent à la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et à la transition écologique ?

EXEMPLES DE STRATÉGIES PROPOSÉES

- Un rucher à oiseaux est installé pour chaque logement avec de la nourriture toute l'année
- Surfaces perméables à l'eau
- Surfaces de la cour ayant une profondeur et une qualité de sol suffisantes pour la culture de légumes en sol
- Pas plus de cinq arbres ou arbustes de la même espèce (favoriser la biodiversité)
- Tous les murs, dans la mesure du possible, sont recouverts de plantes grimpantes
- La végétation de la cour est sélectionnée pour être riche en nectar et fournir une variété de nourriture pour les papillons
- Toutes les eaux pluviales s'écoulent sur au moins 10 mètres à la surface du sol avant d'être déversées dans des les canalisations
- La cour est verte, mais il n'y a pas de pelouses tondues
- Toutes les eaux de pluie provenant des bâtiments et des surfaces dures de la cour sont collectées et utilisées pour l'irrigation
- Les plantes ont un usage domestique
- Il y a des habitats pour les grenouilles dans la cour ainsi que de l'espace pour l'hibernation des grenouilles
- Dans la cour, il y a au moins des jardins d'hiver ou des serres pour chaque appartement
- L'ensemble de la cour est utilisé pour la culture de légumes, de fruits et de baies
- Les promoteurs sont en contact avec des experts en écologie
- Les eaux grises sont traitées dans la cour et réutilisées
- Tous les déchets ménagers et de jardin biodégradables sont compostés
- Seuls des matériaux de construction recyclés sont utilisés dans la cour
- Chaque appartement dispose d'au moins 2 m² de parcelles de culture intégrées ou de bacs à fleurs sur le balcon
- Au moins la moitié de la surface de la cour est constituée d'eau
- La cour a pour thème une certaine couleur (et une certaine texture)
- Tous les arbres et arbustes de la cour portent des fruits et des baies
- Une partie de la cour est laissée à la succession naturelle (c'est-à-dire à la croissance et à la régénération naturelle)
- Il y a au moins 20 plantes indigènes en fleurs dans la cour (nombre à titre indicatif)
- Tous les bâtiments ont des toits verts

RATIO D'ESPACES VERTS - SUPERFICIE MINIMUM OU MAXIMUM



Dans quelle mesure seriez-vous prêts à investir pour mettre en place de bonnes pratiques d'aménagement des terrains?

Aus du tout Un peu Beaucoup

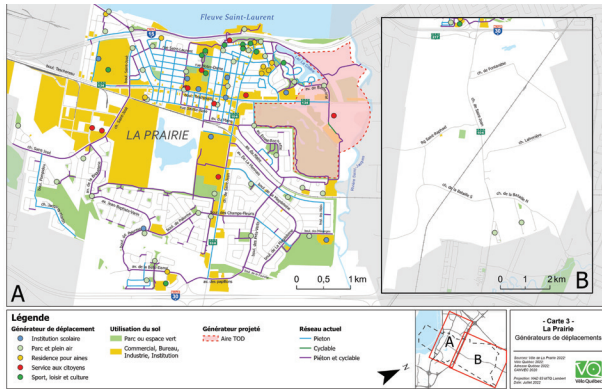
Commentaires

S'informer

Une grande partie des émissions de gaz à effet de serre des villes provient du secteur du transport, qui est influencé par l'aménagement urbain. Le déploiement de zones piétonnes et cyclables sécuritaires, la proximité des services, la mixité des usages et la promotion de solutions de stationnement pour voitures et vélos permettent d'accroître la résilience des zones urbaines. De plus, lorsqu'il est question d'aménagement de stationnements, l'emploi de surfaces perméables pour que l'eau de pluie s'écoule ainsi que de matériaux réfléchissants, d'espaces verts et d'un couvert végétal abondant pour limiter les îlots de chaleur contribuent à adapter les villes aux changements climatiques.

+ Avantages que procurent la mobilité active et les stationnements aménagés dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et dans la transition écologique :

- **Aménagements paysagers**
L'aménagement paysager des stationnements et aux abords des réseaux piétons et cyclables contribue à la séquestration du carbone, à la réduction des îlots de chaleur et à la gestion saine des eaux de pluie.
- **Utilisation efficace de l'espace urbain**
En prévoyant des places réservées aux modes de transports alternatifs ou durables (covoiturage, transports en commun, vélos, etc.) la taille des stationnements peut être réduite.
- **Amélioration de la santé**
La mobilité active encourage l'activité physique régulière, améliorant la santé physique et mentale de la population.



Participer

Comment la Ville de La Prairie devrait-elle exiger que les stationnements soient aménagés afin qu'ils soient plus écologiques? (2 choix par type de stationnement)

STATIONNEMENTS RÉSIDENTIELS ET DE PETITES SURFACES

<p>Exiger des matériaux de revêtement permettant l'infiltration de l'eau de pluie (perméables)</p>	<p>Réduire la superficie permise pour les stationnements</p>	<p>Exiger un pourcentage de couvert végétal pour diminuer les îlots de chaleur</p>
--	--	--

STATIONNEMENTS GRANDES SURFACES

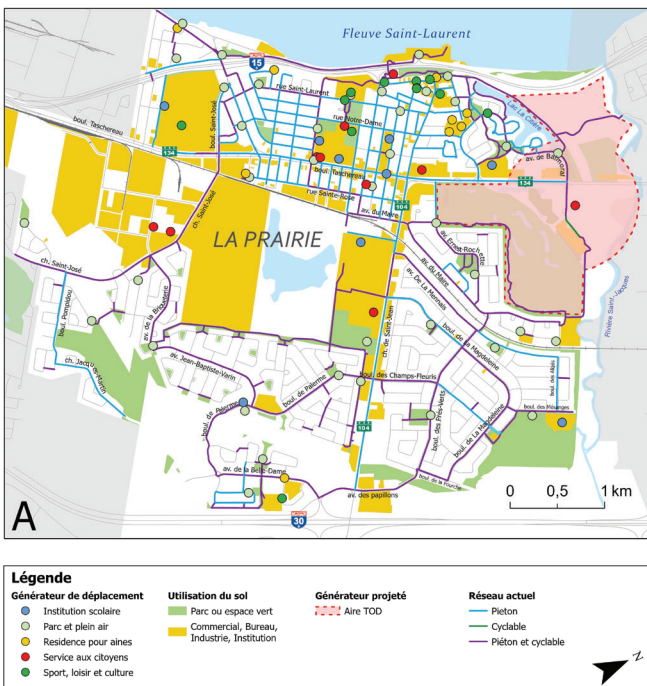
<p>Exiger un nombre de cases réservées à l'autopartage</p>	<p>Taxer les surfaces imperméables</p> <p>TAXES</p>	<p>Exiger un nombre de cases de stationnement destinées aux vélos</p>
--	--	---

Est-ce que certaines exigences devraient s'appliquer à tout type de stationnement?

Collaborer

Comment la Ville de La Prairie peut-elle amener sa population à améliorer leurs habitudes de déplacements dans un souci de transition écologique ?

- Réseau piéton
- Réseau cyclable
- Autopartage
- Transports collectifs
- Incitatifs financiers
- etc.



Y a-t-il autre chose que vous auriez souhaité aborder sur la transition écologique et les changements climatiques?



Vous n'avez pas pu participer à toutes les activités ce soir? Suivez ce code QR pour répondre au questionnaire disponible en ligne via la plateforme Porte-Voix jusqu'au 10 décembre.